

BN Numismatique

Bulletin cgb.fr

122

août 2013

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

Sommaire

- 3 TOUS LES EUROPÉENS DEVIENNENT DES CHYPRIOTES GRECS !!
- 4 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 5 REVUE DE PRESSE ET HONTE SUR L’ITALIE, CHAMPIONNE DU VANDALISME OFFICIEL !
- 6 LES BOURSES, REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 7 UN COURRIEL INTÉRESSANT
- 8-9 LES FAUX 10 CENTIMES À L’N COURONNÉE
- 10 MONETAE V MILLE MONNAIES GRECQUES
- 11 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 205
- 12-13 DES COURRIELS INTÉRESSANTS
- 14-15 LE COIN DU LIBRAIRE
- 16 AVIS DE RECHERCHE : CHAMPENOISES
- 17 POUR LE PLAISIR DES YEUX
- 18-21 DUPRÉ CUIVRE : RECENSEMENT DES HYBRIDES
- 22 PROGRAMME MONÉTAIRE 2014 DE LA MONNAIE DE PARIS
- 23 VOL DE COLLECTION QUE FAIRE ?
- 24-25 INVESTIR SUR LE MARCHÉ DE L’OR
- 26 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 27-29 PENSER LA MONNAIE AU-DELÀ DU PAIEMENT
- 30 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 31 VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET VALEURS DE LA MONNAIE DE PARIS
- 32 FAUX BILLETS ? NE NOUS PLAIGNONS PAS !
- 32 ILS ONT PROBABLEMENT REMPLI LE MUSÉE SUR E-BAY...
- 33 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 34-35 LE 50 FR S’EXUPÉRY TOTALEMENT FAUTÉ...
- 36 TU TRIES... OU TU POINTES ?
- 38-39 DÈS SEPTEMBRE : PAPIER-MONNAIE 26
- 40 NOS ÉDITIONS

IN MEMORIAM

Notre ami et confrère William Paul, de American Heritage Minting, est décédé le 03 juillet.

Venant en France depuis trente ans à la recherche de monnaies exceptionnelles de qualité, il a eu une influence déterminante dans la formation et l'éducation au « *grading* » des professionnels français et indirectement de leurs clients.

L'un des quatre collaborateurs du premier FRANC avec Daniel Diot, Laurent Schmitt et Michel Prieur, en 1995, il ne cessa jamais depuis d'expliquer, de montrer, d'illustrer les états exceptionnels, à tous les professionnels avec lesquels il travaillait ou avec les collectionneurs qu'il avait rencontré directement, annonceur dans le FRANC depuis le FRANC III.

Un très cher ami de toute l'équipe cgb, il est amèrement regretté pour sa gentillesse, son humanité et admiré pour son courage face à la souffrance et à la maladie.

Toute l'équipe présente ses condoléances les plus émues à Rosine, son épouse, et à Thomas et James, leurs enfants.



ÉDITORIAL

En ce qui concerne l'or et l'argent, mon point de vue est simple. Il reste dix vrais joueurs sur la planète pour faire les cours, quelques fonds souverains, deux ou trois méga-banques, la FED, les Chinois, la BCE, accessoirement la BOJ. Le public ne compte plus. La rationalité économique n'existe plus.

Seuls restent des intérêts politiques... et financiers.

Tous ces méga-joueurs, pour des raisons très différentes, ont actuellement intérêt à ce que l'or soit bas, complètement effondré, l'argent idem.

Quand l'un des joueurs aura intérêt à une position différente, tout va changer. Quand les Chinois estimeront qu'ils ont ramassé assez de métal physique pour valider le yuan comme monnaie de réserve internationale, il leur sera temps de tirer le tapis sous les pieds du dollar, de changer de position sur les métaux et le roi dollar sera nu. Et les métaux monteront dans la stratosphère car cela deviendra l'intérêt des Chinois et qu'ils auront la possibilité de faire « tapis » sur ce coup.

Quand on peut faire tenir pendant douze ans la version officielle du 11 septembre comme seule crédible et mater tous les médias de la terre sauf internet contre la mettre en doute, on peut tout faire croire, on peut tout truquer. Mais pas éternellement.

Je ne sais pas ce qui s'est vraiment passé le 11 septembre mais je sais que la version officielle prend l'eau de partout. Je ne sais pas à combien monteront l'or et l'argent mais je sais que leurs cours actuels sont stupides. Jusqu'à quand ? Demandez à Beijing. Et achetez du physique, de l'or si vous ne craignez pas qu'on vous le confisque, de l'argent sinon.

Michel PRIEUR

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

7sur7 - ADF - Christophe ADAM - American Heritage Minting - L'Anticopédie - AuCOFFRE.com - The Banknote Book - Marc BAZOGE - Christophe BEAUX - Boulevard Voltaire - Xavier BOURBON - Arnaud BOURDON - Émilie BOUVIER - François-Paul BRIAND - Bureau of Engraving and Printing - Clément CAUDRON - Arnaud CLAIRAND - Comptoir des Monnaies - Rudy COQUET - Joël CORNU - P. C. - Stéphane DEFOY - Delcampe - Jean-Marc DESSAL - Frédéric DIOP - Marc EMORY - Jean-François FAURE - Le Figaro - Olivier FOURNIER - Christian GOR - Olivier GOUJON - Olivier GUÉANT - Yann-Noël HÉNON - Heritage - Historicoll - The Independent - Internet Actu - Institut des Libertés - Philippe JOLY - Marielle LEBLANC - Didier LELUAN - Libération - liberte-algerie.com - Philippe MARTIN - Mediapart - Philippe MICHALAK - Le Monde - NewMoney.gov - PCGS - Jean-Luc PELLETAN - Nicolas PERRIN - Portable Antiquity Collecting and Heritage Issues - Portable Antiquities Scheme - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Radio Chine Internationale - Romuald ROGER - Philippe SCHIESSER - Laurent SCHMITT - Gérard SÉCHER - STACK'S BOWERS - Rémi SUSSAN - Philippe THÉRET - Jacques VIGOUROUX - Wikileaks - Youtube - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de Wikipedia

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections



CLIQUEZ SUR CHAQUE IMAGE !!

Contact en Allemagne :
Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,
Contact en France :
Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



Historicoll.com

Enfin un site spécialisé dans les monnaies d'exception!



Pour plus d'informations contactez Ugo Leca: 06 04 52 55 79

Une sélection de nos pièces à la Une

TOUS LES EUROPÉENS DEVIENNENT DES CHYPRIOTES GRECS !!

VU SUR LE BLOG

<http://blogs.mediapart.fr/blog/robert-magnani/260613/ponctionner-les-depots-des-europeens-de-8>

Samedi, au cours de la réunion entre les ministres des Finances de l'UE sur les moyens de venir au secours des banques en difficultés, le ministre des Finances allemand Wolfgang Schäuble a proposé que les dépôts bancaires subissent une ponction de 8% pour garantir la survie des banques en difficultés, affirmant que cette solution est la meilleure car leurs pertes seraient beaucoup plus importantes si les banques faisaient faillite.

Cependant, les ministres des Finances de la France, de la Grande-Bretagne et de la Suède craignent qu'elle ne provoque une ruée bancaire massive et préfèrent que les pays conservent une plus grande liberté pour décider ce qui doit être fait au moment où ils seront confrontés à cette question.



Le ministre des Finances allemand a estimé que les règles ne pouvaient pas être à géométrie variable en fonction des situations, parce que cela pourrait créer un avantage concurrentiel pour certaines banques.

La contribution forcée des déposants a été un sujet tabou jusqu'au début de cette année, avec le plan de sauvetage de Chypre. La solution adoptée dans l'île méditerranéenne à travers la contribution obligatoire des épargnants possédant des dépôts supérieurs à 100.000 euros a créé un précédent qui servira désormais de modèle pour le sauvetage

des banques à l'avenir. L'idée de Schäuble n'est pas nouvelle.

Déjà en 2011 le Boston *Consulting Group* avait estimé qu'imposer une taxe de 30% sur tous les actifs serait la seule façon de sortir de la crise de l'euro. Selon certains économistes il n'y a pas d'autre solution que de prendre l'argent là où il est : sur les comptes des épargnants. Entre 2008 et 2011, les contribuables européens ont consacré plus de 4500 milliards d'euros, soit un tiers du PIB de l'UE, au sauvetage des pays et des banques.

Mercredi, les ministres des Finances de l'UE poursuivront les débats pour tenter de parvenir à une solution avant le prochain sommet européen de jeudi et vendredi.

Sources : *deutsche-wirtschafts-nachrichten.de* / *Express.be* / *Reuters* / *Le Journal du Siècle*

VOUS AVEZ ENCORE DE L'ARGENT EN BANQUE EN EUROPE ??

Michel PRIEUR



Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%
de réduction immédiate
A valoir sur l'ensemble du catalogue internet
www.comptoir-des-monnaies.com

Votre code avantage* : **BN2012**

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

15.000 Monnaies et Billets de l'Antiquité à nos Jours

PANNEAU D’AFFICHAGE

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C'est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300.000 fiches nous n'avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

Portable Antiquities Scheme

The Portable Antiquities Scheme

Home | Contacts | Get involved | Conservation | Database | News & reports | Treasure | Research | Photos | Blogs | Events

Log in / Register

Home » Database

Welcome to the Scheme's database

What/Where/When search

Find number:

What:

When:

Where:

Search!

885,542 objects within 566,358 records



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

POMPIDOU OR NOT POMPIDOU ?

La question de la loi de 1973, de l'endettement in-remboursable de la France, donc des inquiétudes qui sous-tendent l'achat d'or et d'argent physique, d'objets de collection, de biens réels, est âprement discutée.

Une contribution sur le site de Boulevard Voltaire apporte une opinion qui dédouanerait Pompidou, Giscard et Rotschild, [cliquez pour la lire](#).

Malheureusement, outre le fait que trouver les coupables ne va pas



rembourser la dette, la conclusion est imparable que les premiers coupables sont dans tous les cas les gouvernements irresponsables que nous collectionnons depuis quarante ans et qui ont endetté le peuple français sur trois générations pour essayer de satisfaire leur électorat.

L'ÉTAU SE RESSERRE ENCORE

Information communiquée par Jean-François Faure - AuCOFFRE.com : selon des représentants du cabinet du ministre, la durée pour obtenir l'exonération de la taxation sur les plus-values pourrait être rallongée et ne plus rester à 12 ans... En clair, au lieu de pouvoir revendre son or sans taxe au bout de douze ans de détention prouvée, il faudrait attendre encore plus longtemps.

C'est évidemment une intention totalement contre productive sur le plan des rentrées fiscales et dotée d'un effet pervers calamiteux.

Si les gens qui ont acheté de l'or alors que l'exonération était à douze ans se retrouvent avec une taxation rétroactive, ils peuvent avoir le sentiment de s'être fait avoir et ne pas apprécier la plaisanterie.

Énervés, ils peuvent avoir la réaction d'aller chercher sur google les marchands d'or installés à l'étranger et par exemple en Bel-

gique. Ce faisant, ils apprennent l'existence du Thalys, [cliquez](#), et vont passer la journée à Bruxelles, charmante ville touristique, les poches vides.

Ils constatent deux choses à cette occasion. La première est que s'ils avaient eu les poches pleines, ils seraient passés comme une lettre à la Poste, la seconde est que les professionnels de l'or en Belgique ne sont ni pires ni meilleurs que leurs collègues français.

La fois suivante, ils passeront les poches pleines pour éviter la taxation française et c'est là qu'apparaît l'effet pervers ! La législation belge oblige au paiement par chèque à partir d'un certain montant... que va faire notre français avec son chèque ? Ouvrir un compte en banque. Où ? En Belgique, évidemment !

YA BON YUANS

La supériorité de la monnaie de métal précieux sur le billet de banque n'est plus à démontrer mais vient encore d'être illustrée par une histoire gastronomique pour termites que nous raconte le journal belge, 7/7, signalé par Philippe Théret, [cliquez pour lire l'article source](#).

Pour les sinisants, le lien sur l'image du bas de l'article est celui sur l'histoire racontée à la télévision chinoise, non sous-titrée mais avec les images du désastre.



Donc non seulement cet alourdissement rétroactif de la taxation va provoquer en France une baisse des recettes fiscales liées à la taxation des plus-values mais en prime l'argent sera dépensé à l'étranger, faisant rentrer de la TVA dans les caisses... belges !

On croît rêver...

Michel PRIEUR



Honte sur l'Italie, championne du vandalisme officiel !

Même l'UNESCO, pourtant un modèle d'administration pachydermique, tape du poing sur la table et menace l'Italie du pilori médiatique si les sites archéologiques de Pompéi et d'Herculanum, patrimoine mondial s'il en fut, ne sont pas sauvés de l'effondrement.

[Lire l'article du figaro, cliquez.](#)

Quand un pays se permet de revendiquer dans tous les pays du monde son patrimoine archéologique, de faire interdire aux USA la collection et importation de monnaies romaines et grecques et qu'il n'est même pas capable de protéger son patrimoine sur site, il se ridiculise. Malheureusement, les ayatollahs sont plus préoccupés de faire respecter les lois et règlements que de se souvenir pourquoi ces lois et règlements ont été édictés.

La fin de l'article vaut la méditation : « La journée du 28 juin a été tragique pour les touristes étrangers: queues infernales devant le Colisée, fermé par suite d'une grève surprise, portes closes à Pompéi devant un demi-millier de visiteurs furieux. Sans compter les monuments et parcs archéologiques fermés totalement ou en partie par manque de crédits, d'entretien et de surveillance. Visiter les sites historiques



et archéologiques de l'Italie relève du parcours du combattant.

Le ministre des Biens culturels, Massimo Bray, en poste depuis le 28 avril et à qui on ne peut certes pas reprocher l'état d'abandon de certaines structures, tente de faire du mieux qu'il peut pour se concentrer sur les urgences. Il a obtenu des syndicats l'annulation d'une pléthore de grèves prévues pour cet été.

Il s'est aussi engagé à revaloriser les salaires. Ce qui serait urgent: les syndicats se plaignent d'arriérés considérables de paiement.

Quant aux professionnels du secteur, leur rétribution est ridicule. Ainsi, le directeur des Offices, le grand musée de Florence, gagne à peine 2000 euros par mois. »

Michel PRIEUR

LES BOURSES

CALENDRIER DES BOURSES

AOÛT

13/17 Chigago (N) (*****) (ANA)
24 Tringen (CH) (**) (N)
25 Biel/Bienne (CH) (**) (N)
31 Château-du-Loir (72) (*) (tc)

SEPTEMBRE

1 Arles (13) (***) (N)
1 Château-du-Loir (72) (**) (tc)
1 Saint-Hilaire-de-Riez (85) (nc) (tc)
1 Balzers (LI) (**) (N)
1 Dortmund (D) (**) (N)
5/7 Prague (CZ) (****) (N)
7 Hoyerswerda (D) (**) (N+Ph)
7 Londres (GB) (****) (N)
8 Carpentras (84) (**) (tc)
8 Tilburg (NL) (**) (N)
13/14 Varsovie (PL) (****) (N+Ph)
14 Horn (A) (**) (N+PH)

14 Lucerne (CH) (**) (N)
15 Beaucaire (30) (**) (tc)
15 Laon (02) (**) (N)
15 Altenbourg (D) (nc) (N)
15 Lindau (D) (nc) (N)
21 Dreux (28) (**) (N)
21 Francfort (D) (**) (N+Ph)
21 Houten (NL) (**) (N)
21/22 Stuttgart (D) (****) (N+Ph) Stuttgarter
Münzenmesse
22 Fréjus (83) (**) (N)
22 Saint-Rémy (71) (**) (N)
22 Mazamet (81) (**) (N)
22 Bautzen (D) (**) (N)
26/28 Moscou (RUS) (nc) (N)
27/28 Londres (GB) (N) (****) (Coinex)
28 Fontaine-lès-Dijon (21) (**) (N+CP))
28 Sandhausen (D) (nc) (N+Ph)



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER
DE TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR DELCAMPE.NET**

29 Soumoulou (64) (nc) (tc)
29 Bellinzona (CH) (**) (N)
29 Wiesbaden (D) (**) (N)

BOURSES D'AOÛT : RELACHE !

Nous reprendrons notre cycle de bourses le 1^{er} septembre avec le salon d'Arles. Bon mois d'août et bonnes vacances !

L'équipe cgb.fr

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beau-

coup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est

que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne,
75002 PARIS.

Tel : 01 40 26 42 97 courriel : joel@cgb.fr

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

RETOURNEMENT DE LA CHARGE DE LA PREUVE

Si nous recommandons la lecture d'un Appel du Bâtonnier Christian Charrière-Bournazel, Président du Conseil national des barreaux, publié sur le blog de l'Institut des Libertés, [cliquez pour le lire](#), ce n'est pas parce que nous, ni nos clients, nous préoccupons de fraude fiscale.

En revanche, il est exact que le texte qui est actuellement mitonné pour lutter contre la fraude fiscale fait bon marché du principe de la charge de la preuve à l'accusateur : c'est une nouvelle fois une tentative de mettre à la charge de l'accusé de se disculper.

« *Prouvez que vous n'étiez pas, le samedi 6 juin, à trois heures du matin, dans le bois où a été saccagé ce site archéologique !* » Il est impossible de le prouver donc vous êtes coupable, perquisitionné, votre ordinateur épluché, votre collection saisie, votre vie privée piétinée.

On peut aussi, en utilisant un domaine où ce déni de justice est déjà légal, la législation douanière, fouiller votre véhicule sous le prétexte d'y chercher du champagne non déclaré, tomber par hasard sur quelques potins gaulois et vous pourrir la vie, perquisition, saisie de votre collection, inculpation

sous prétexte que, comme vous ne pouvez pas fournir de factures, il s'agit évidemment d'une importation frauduleuse de potins gaulois !

Non, ce n'est pas une plaisanterie, c'est du vécu par l'un de nos clients et cela repose exclusivement sur l'utilisation du retournement de la charge de la preuve.

Si vous devez prouver que vous êtes innocent, vous êtes juridiquement coupable d'office.

Transférez et faites connaître l'appel du bâtonnier Charrière-Bournazel !

LE PRIX NOBEL DU VANDALISME CULTUREL 2013...

... est attribué à une roumaine, Olga Dogaru, photo ci-contre.

Pour supprimer les preuves du cambriolage fait par son fils au Kunsthall Museum de Rotterdam, elle a brûlé dans son poêle :

Pablo Picasso 1971 Tête d'arlequin

Claude Monet 1901 Le Pont de Waterloo, Londres

Claude Monet Le Pont de Charing Cross, Londres

Henri Matisse 1919 Fille lisant en jaune et blanc

Paul Gauguin 1898 La fiancée

Meye de Haan Auto-portrait vers 1890

Lucien Freud 2002 La femme aux yeux fermés

Pour voir ces tableaux, cliquez pour le dossier fait par Le Monde lors du vol.

Il est curieux qu'il n'existe de pas de législation criminelle pour les faits de vandalisme culturel.



VU SUR LE BLOG

VU SUR LE BLOG

UN COURRIEL INTÉRESSANT

INFLATION OU STAGFLATION ?

Bonjour Monsieur PRIEUR
Passionné de numismatique je lis
toujours avec intérêt vos articles.

Mes questions sont :

Que pensez vous de l'évolution du marché numismatique actuel dans une période de stagflation dans laquelle nous entrons actuellement et son évolution à moyen et long terme ? Y a-t-il d'après vous sur ce domaine une possibilité de protection de son patrimoine en terme de diversification et si oui quelles seraient les époques et les monnaies à privilégier ?

En vous remerciant par avance.

Bien cordialement.

Philippe MARTIN

Bonjour Monsieur Martin,
Question très difficile... car je ne pense pas que quiconque voie clair entre inflation, déflation, stagnation, dépression, stagflation, pour les monnaies ou pour quoique ce soit d'autre, où que ce soit sur la planète.

Éléments de vocabulaire pour que tout le monde s'y retrouve :

- inflation : la valeur de la monnaie papier baisse donc les prix montent. On achète aujourd'hui pour ne pas garder d'argent-papier et parce que, demain, ce sera plus cher. Amphétamine de l'économie, elle accélère les échanges.

- déflation : les prix baissent régulièrement, ce sont les crises de surproduction. Trop de produits à vendre pour l'argent et les envies disponibles. Plus personne n'achète car ce sera moins cher demain ! Le pire est que

c'est effectivement moins cher le lendemain car les entreprises sont prêtes à tout pour ne pas couler, même à vendre à perte. C'est évidemment la mort de l'économie, à terme.

- stagnation : il ne se passe rien et l'économie s'étirole car à quoi bon investir puisque l'on est à l'équilibre ? Mort moins rapide qu'avec la déflation mais très mauvais.

- dépression : non seulement personne n'investit mais on rentre dans un cercle vicieux où les entreprises licencient massivement, détruisant la demande solvable, et obligeant à encore plus de licenciements jusqu'à l'arrêt complet de l'économie.

- stagflation : condensé d'inflation et de stagnation, c'est une maladie nouvelle de l'économie épuisée d'être truquée dans tous les sens par les gouvernements et les banques, centrales et autres. C'est non seulement la mort programmée de l'économie mais encore la promesse de troubles sociaux graves : les prix augmentent et pas les salaires !

Le problème est que, sur le moment, les économistes sont rarement d'accord sur les diagnostics et, pire, que les tentatives de faire repartir l'économie en gonflant



QUID POUR LA NUMISMATIQUE ?

les dettes et en imprimant de l'argent n'ont pas donné de résultat, pour l'instant.

Ce que nous constatons *de visu* et vous pouvez le vérifier en regardant les prix dans nos archives de monnaies standard est une forte hausse sur les quinze dernières années, même sans tenir compte de l'or.

Mais cette hausse est très différente selon que vous regardez ce qui était à la mode et ne l'est plus et l'inverse. Par exemple, les jetons ou les féodales ont subi une forte hausse tout en restant encore très en deçà des autres domaines, à qualité, intérêt et rareté égale. En revanche, les euros n'ont plus le vent en poupe.

Invisible dans nos archives car nous n'avons pas assez de ce matériel, les monnaies de très très haut de gamme, or romain, grecques exceptionnelles... ont fait des escalades énormes : de grosses sommes cherchent à se placer en sécurité et fuient les banques et la *chypriotisation*.

D'autres prix restent très très stables voire baissent pour les états les plus communs : les monnaies qui intéressent la classe moyenne qui est actuellement en cours de laminage fiscal, les euros et les francs.

Historiquement et toutes choses étant égales par ailleurs, les monnaies de collection suivent l'inflation. Suivront-elles la déflation, si déflation il y a ? Probablement, sauf

si elles sont choisies dans un secteur qui subit des forces contraires.

Soyons donc pragmatiques : il faut privilégier, quelque soit le contexte, ce qui a une chance d'avoir plus d'amateurs solvables demain qu'aujourd'hui.

Donc les domaines où, toutes choses étant égales par ailleurs, les prix sont relativement plus bas que dans d'autres, considérés comme reconnus et établis.

Des suggestions ? Tout ce qui n'est pas à la mode ou pas assez reconnu.

- les divisionnaires grecques ;
- les romaines de style et qualité exceptionnels, pas les frappes et états standards ;
- les royales frappées au marteau, de frappe, de coins et de conservation exceptionnels ;
- les divisionnaires des royales frappées au balancier, tout particulièrement les petits ateliers ;

- les féodales restent, le plus souvent, très bon marché ;

- Révolution : tous les petits ateliers, quel que soit le métal ;

- les frappes et conservations de qualité exceptionnelles en Francs, et surtout les petits ateliers.

Bien entendu les jetons qui non seulement restent très bon marché mais qui ne « sortent » plus sauf en provenance de collections anciennes. Terminées les bourses

qui sortaient de vieux coffres comme il y a vingt ans ! Aucune chance de voir arriver sur le marché un « trésor » de jetons, fraîchement sortis de terre, comme c'est le cas depuis les gauloises jusqu'aux écus du XIX^e. Personne n'a jamais enterré de jetons car ce ne sont pas des monnaies.



Bref, pour protéger son pouvoir d'achat le mieux est de choisir des domaines qui auront leur heure de gloire, que le temps soit à la déflation ou à l'inflation !

Et avant tout des domaines qui vous plaisent !

Michel PRIEUR

LES FAUX 10 CENTIMES À L'N COURONNÉE

COLLECTION GOR



COLLECTION P. C.



www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

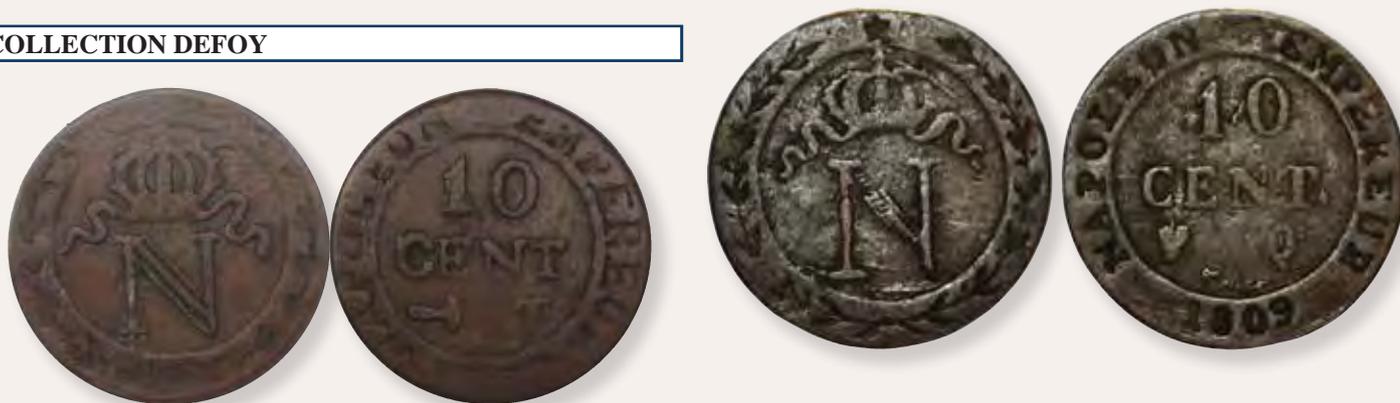
www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

LA CLÉ EST LA QUALITÉ DE *Tiolier*

FONDS CGB



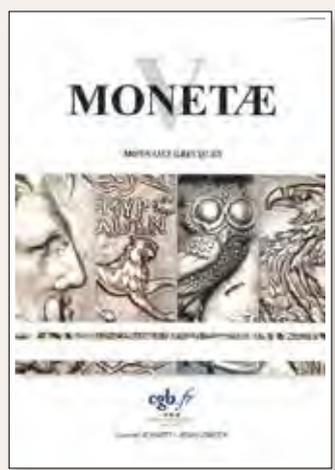
COLLECTION DEFOY



www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

MONETAE V



avec près de cinq mille monnaies gauloises, le plus gros catalogue jamais proposé à la vente sur le sujet, qui vous était offert.

Chaque jour, vous pouvez faire votre choix dans les boutiques cgb.fr parmi plus de trente mille monnaies antiques dont plus de vingt mille monnaies romaines, près de six mille monnaies celtiques, plus de mille deux cents monnaies grecques et plus de mille monnaies byzantines. Certes, et seulement 267 monnaies mérovingiennes, mais c'est déjà énorme sur le sujet !

MONETAE V est un catalogue exclusivement réservé aux monnaies grecques avec 1.081 numéros de l'Italie du Sud à la Cyrénaïque avec des prix compris entre 125 et 7.500€.

MONETAE V paraît deux mois après MONETAE IV, consacré aux monnaies byzantines et mérovingiennes avec plus de neuf cents numéros dont plus de six cents monnaies byzantines et trois cents monnaies mérovingiennes. Il paraît un mois après ROME 35 et ses trois mille monnaies romaines. En avril, c'était CELTIC VI

Avec nos archives disponibles depuis le Printemps 2013 sur notre site archives Sapiencia, c'est plus de cent mille monnaies antiques qui ont été proposées depuis 1996 dont près de soixante-dix mille monnaies romaines, vingt mille monnaies gauloises et neuf mille monnaies grecques sans oublier plus de deux mille cinq cents monnaies byzantines et un petit millier de monnaies mérovingiennes.



MILLE MONNAIES GRECQUES

MONETAE V s'accompagne de sa version informatique FLIP et de la sélection des monnaies disponibles directement visible sur la boutique GRECQUES de cgb.fr.

Depuis l'ouverture de la boutique des monnaies grecques, ce secteur connaît un succès mérité. Il suffit d'examiner les résultats de MONNAIES 59, en particulier pour les collections spécialisées comme celle de Thierry de Craeker sur les monnayages de l'Afrique du Nord !

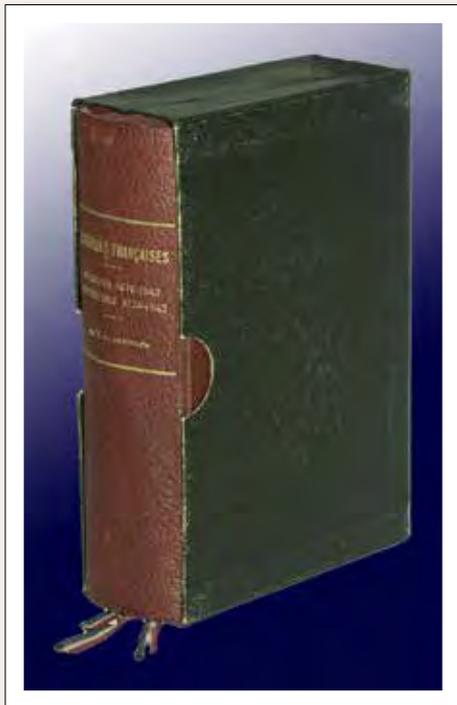
Les monnaies grecques à prix marqués ont fait leur apparition avec MONETAE II en juillet 2012 et MONETAE III qui est sorti en décembre 2012. Avec deux catalogues annuels, nous pouvons vous présenter une sélection qui s'enrichit et se diversifie régulièrement. Mais les catalogues ne sont qu'une extraction de la boutique GRECQUE qui s'enrichit normalement chaque semaine d'une nouvelle sélection. N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes de diffusions afin de recevoir les messages qui vous intéressent.

Dans MONETAE V, vous trouverez soixante-dix régions allant des Colonnes d'Hercule (Espagne) à la Bactriane (Afghanistan actuel) et de la Sarmatie (Caucase) à la Cyrénaïque (Libye actuelle). Vous aurez de quoi voyager avec une géographie à l'échelle des continents entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, de remonter le temps, des origines du monnayage au milieu du VI^e siècle avant J.-C. au VI^e siècle après J.-C. À la mer, à la montagne, à la campagne, à l'étranger, chez vous, sans vous déplacer, devant votre ordinateur, dans votre fauteuil de salon, de plage ou de jardin, vous allez choisir les monnaies qui vous font rêver. Juillet et août sont des mois propices au repos et à la réflexion... Bonnes vacances et bons achats !

Laurent SCHMITT



Rédiger les cotes de monnaies d'or du FRANC est un exercice qui devient de plus en plus compliqué.



Ce n'est pas vraiment l'ignorance dans laquelle nous sommes concernant les cours de l'or durant la période de vie du

FRANC 10, 2014 et 2015 : après tout, on utilise toujours avec profit des catalogues comme le Guilloteau, le kilo d'or y valait 17.000 anciens francs (soit un peu plus de 26 euros le kilo d'or si, si) ou le Cohen des monnaies romaines, où le kilo d'or valait 3440 anciens francs soit 5,25 euros (si, si). Ce n'est pas non plus la baisse de 30% des cours depuis leurs plus hauts. C'est l'apparition de publics complètement différents dont les logiques se recourent et se superposent sur les mêmes pièces. Et il nous faut tenir compte de tous...

Passons-les en revue. Vous découvrirez que les traits à gauche dont la traduction est « valeur de collection inférieure à la valeur de refonte » ont presque tous disparus et qu'il se trouve des cotes même pour des états peu reluisants. Qui les achète ? Ce sont les clients qui, sans être collectionneurs, sont acheteurs d'or et ont compris que non seulement la prime de ces pièces était faible mais qu'elles pouvaient être payées en espèces et l'acheteur rester anonyme. Cette clientèle existe, elle est solvable, elle ne se préoccupe pas de l'état de conservation ni de la rareté mais de la prime. Conséquence, la différence de prix entre le TB et TTB, par exemple, va se réduire.

Vous découvrirez que les cotes des états très supérieurs ne sont pas, comme pour les métaux vils, en proportion de la rareté relative réelle. Il est clair que l'on peut, pour les grosses frappes de Paris, supposer une proportionnalité des états de conservation : sur mille exemplaires répertoriés, on aura un FDC, quelques SPL, une vingtaine de SUP et le reste en-dessous. Si cette répartition était d'une pièce en métal vil la différence de prix entre un TB et le FDC serait d'un facteur cent. En matière de pièces d'or ce n'est évidemment pas le cas car il n'existe personne qui cherche à faire les monnaies d'or du FRANC en FDC. Le collectionneur de FDC est un collectionneur par types, pas par millésimes. Deux raisons, le budget que cela supposerait de tout faire, d'une part, mais surtout 80% des monnaies d'or du FRANC ne sont pas connues en FDC, ce qui règle le problème. Quid de celles qui, par miracle, sont non seulement FDC mais encore d'un millésime rare ? Leur cote va certes être supérieure à celle d'un FDC de millésime courant au même type, mais sans commune mesure avec les raretés relatives.

LES COTES DE L'OR FRANCS



© <http://www.cgb.fr> © Collection Maison PALOMBO

Une pièce comme la 1816 L du fonds Palombo est certainement unique (si elle provenait d'un rouleau, on en aurait vu d'autres) mais elle ne peut valoir en proportion de cette rareté insigne, faute d'amateurs cherchant spécifiquement ce millésime.

La logique des états de conservation à l'intérieur d'une collection lisse les prix dans certaines qualités et les cotes doivent être faites en fonction. De nombreux collectionneurs cherchent une qualité moyenne qui correspond à leurs possibilités, budgétaires d'abord et surtout de ce qui existe : on ne cherche pas la même qualité moyenne sur les 40 francs Napoléon 1^{er} que sur les 20 francs Napoléon. Pourquoi une qualité moyenne ? Pour ne pas avoir des pièces qui « jurent » dans le plateau. Conséquence, la qualité moyenne

d'une série a une petite prime. Il faut en tenir compte dans les cotes...

Il nous faut aussi tenir compte des gens qui se trompent... car ils dépensent en se trompant, influant sur les prix. Exemple ? La 40 francs 1816 B, supposée avoir été frappée à 755 exem-

plaires. Elle a en réalité été frappée (Pourquoi ? Il faudrait chercher en archives, il y a peut-être une raison ?) aux alentours de 3000 exemplaires et se trouve donc dans une gamme de rareté tout à fait standard.

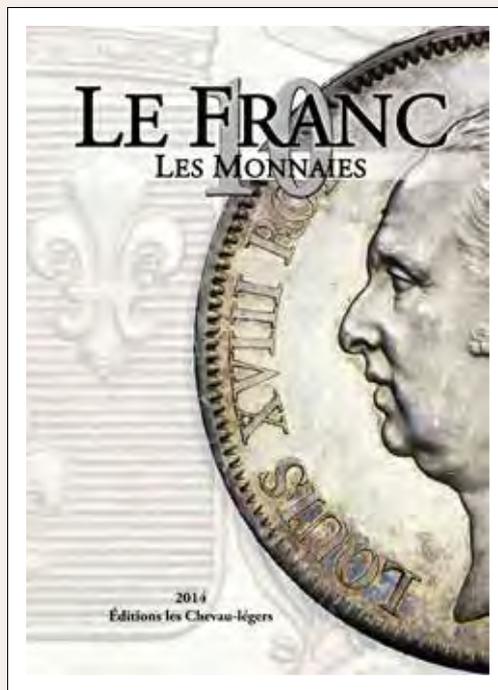
Mais certains collectionneurs ont pris l'habitude de se fier aux chiffres de frappe et ne tiennent pas compte des pointages.

Conséquence, ils sont prêts à surpayer et ceux qui suivent les pointages et qui veulent quand même compléter leurs séries doivent bien en tenir compte.

Il faut donc trouver une cote qui soit supérieure à ce qu'elle devrait être pour la rareté réelle mais pas trop car il est

bien évident qu'avec le temps, les obstinés du chiffre de frappe finiront par comprendre que ce n'est pas ce qui détermine la rareté effective. La cote relative baissera donc pour devenir réelle le jour où tout le monde aura compris que l'on doit payer la rareté réelle et non la rareté théorique.

Michel PRIEUR



11 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

11 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

ATELIER OFFICIEL ?



Sachant que tout est défini légalement dans une monnaie officielle, poids, type, symboles, tranche, métal, valeur faciale... le détail disponible qui reste est la « signature » du Maître de la Monnaie responsable.



la tête de lion d'Ambroise Laa, cliquez pour voir l'exemplaire de la Collection Idéale, et avec la tulipe Darripe, cliquez pour voir l'exemplaire de la Collection Idéale celui-ci ayant pris sa charge en cours d'année.

Pourquoi cette variété est-elle valide et doit faire partie de toute collection bien tenue d'écus français ?

Car elle est issue d'une nécessité numismatique qui est réelle et légale. Elle ne tient pas à une fantaisie uniquement issue du désir d'augmenter le chiffre d'affaires.



Ecu frappé à Rennes en 1724 sous le directeur Jean-Baptiste de Vouglès et son cachet de cire (AD Bâle-et-Mulhouse, 68 19)
La vouglè est une tache d'arme. Il s'agit du "différent portant" du directeur Jean-Baptiste de Vouglès placé sur les monnaies de Rennes sous le buste du roi et figurant dans ses armoiries reproduites sur le cachet de cire ci-contre, au-dessus du chevron.

Donc à éviter sauf si vous voulez en faire un thème de collection...

Et maintenant, qu'en est-il de ces « *privy marks* » ?

On constate qu'elles apparaissent sur des frappes officielles comme sur des frappes privées.

J'ai fini par comprendre que dans la création de raretés bidons pour assoiffés de bonnes affaires, la nouvelle combine est de jouer sur ce qui est légalement libre dans une monnaie : la marque de maître.

Pour, en exemple, voir la liste de tous les différents monétaires du Franc, aller dans le FRANC de la page 16 à la page 28, et pour en voir un, regardez vos euros : en 2001, en France, par exemple c'est le fer à cheval.

C'est la même situation qu'au XIX^e siècle où une même pièce pouvait porter deux « différents » durant la même année sans que rien ne soit changé par ailleurs.

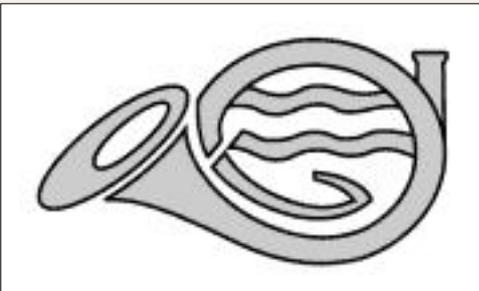
Exemple classique la 5 francs Bonaparte Premier Consul AN XI L qui existe avec

PRIVY MARK ?

Là, histoire de faire plus de chiffre d'affaires et de vendre deux (trois, quatre...) fois la même pièce on fait officier deux (trois, quatre...) « maîtres » différents et on choisit ces marques de maître pour être bien commerciales, genre totalement par hasard des animaux du calendrier chinois.

Au Moyen-Age, les marques de maîtres étaient le plus souvent des « armes parlantes » donc des jeux de mots sur le nom du maître.

Ensuite, cela sera de plus en plus rare : quand vous portez le nom de Alfred Renouard de Bussière, difficile de trouver une manière de le représenter. Il a donc choisit l'abeille (1834/1860) pour des raisons différentes de son nom.



En revanche, plus près de nous (2003 - 2011) Hubert Larivière explique que son différent est une arme parlante « un cor de chasse pour le prénom (S' Hubert, patron des chasseurs), quelques vagues pour le nom (Larivière) avec une « ébauche » de poisson en accompagnement de l'eau et également le signe zodiacal.

Bref, si vous ne pouvez pas vivre sans avoir les différentes marques de maître, vous pourrez les acheter avec la certitude d'acheter une monnaie officielle(ment commerciale).

Michel PRIEUR

AMERICAN HERITAGE MINTING INC
MONNAIES DE QUALITÉ

ANGLETERRE 1660-1947 ÉTATS-UNIS 1652 - 1945 FRANCE 1640-1946

NOUS ACHETONS - NOUS VENDONS

LES MONNAIES ET LES BILLETS DE BANQUE D'ANGLETERRE, DE FRANCE, DES USA

LE PLUS GRAND CHOIX DE PIÈCES ANGLAISES ET FRANÇAISES DISPONIBLE AUX ÉTATS-UNIS



certificats
PCGS
NGC



ENVOYEZ OU FAXEZ-NOUS VOTRE MANCOLISTE SI NOUS NE TROUVONS CE QUE VOUS CHERCHEZ, C'EST QUE LA PIÈCE N'EST A VENDRE NULLE PART !!

NOUS SOMMES A LONDRES ET A PARIS CHAQUE MOIS, NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS Y RENCONTRER POUR ACHETER VOS MONNAIES OU COLLECTIONS

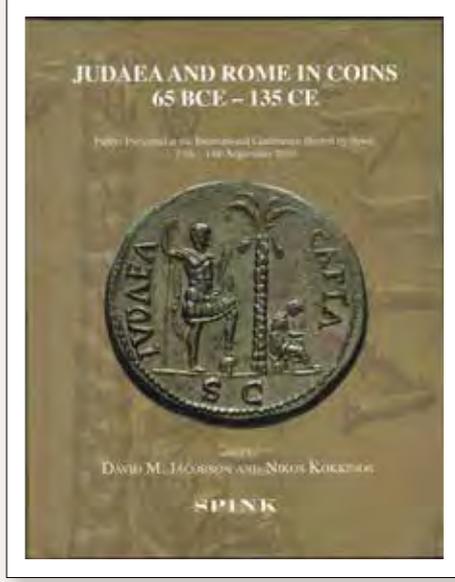
En EUROPE
votre contact privilégié

WILLIAM P. PAUL
The Pavilion
Suite 210, Box 1008
Jenkintown, PA 19046
Tel : 00(1) 215 576 7272
Fax : 00 (1) 215 576 5915
Europe : 00 (33) 06 85 42 13 19

DAVID NEITA
8306 Wilshire Blvd
Suite 2657,
Beverly Hills, Cal 90211
Tel : 310 657 6443
Fax : 310 551 2729

en français
wpp4coin@cs.com
http://www.ahmcoin.com

LE COIN DU LIBRAIRE



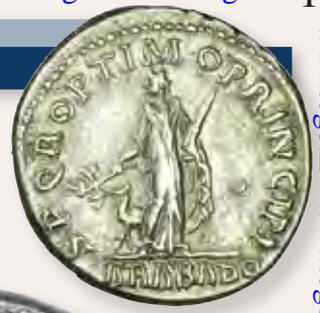
Judaea and Rome in Coins 65 BC – 135 AD. Papers presented at the International Conference Hosted by Spink, 13th – 14th September 2010 edited by David M. Jacobson and Nikos Kokkinos, Spink. Londres, 2012, X (introduction) + 245 pages. Nombreuses illustrations en couleur. Prix à venir (Septembre).

Quatorze contributions des meilleurs spécialistes, réunis à l'instigation de Spink,

ont permis d'améliorer la perception des monnayages grecs, juifs et romains qui ont été fabriqués et ont circulé dans cette région entre la conquête de la Syrie par Pompée et la fin de la deuxième révolte de Judée sous le règne d'Hadrien (117-138). Présenter un tel panorama pouvait sembler une gageure, soit réductrice, soit trop spécialisée, réservée uniquement à un public universitaire et scientifique, or il n'en n'est rien. Cet ouvrage peut servir d'introduction à celui qui voudrait découvrir les monnayages de cette région si riche et si complexe.

Les quatorze thèmes abordés se répartissent sur la période hérodiennne, la première guerre de Judée (66-70), le monnayage romain d'occupation entre les Flaviens et les Antonins et le monnayage de la deuxième révolte (132-135).

Ce volume, né d'un colloque, n'entend pas traiter l'ensemble des différentes facettes du monnayage juif. En revanche, le choix des sujets, en dehors du dernier, donne une approche qui dépasse largement le sujet de base et fait que l'ouvrage connaît



JUDAEA AND ROME

une unité que n'offre normalement pas ce type de manifestation. Il faut peut-être y reconnaître « la patte » de l'organisateur, la maison Spink et de son coordonnateur, Philip Skingley, qui donne tout son sens à cette mission.

En effet, cet ouvrage est né des papiers présentés à la conférence internationale qui s'est tenue les 13 et 14 septembre 2010 dans les locaux de la grande firme londonienne. On ne peut que féliciter les éditeurs David M. Jacobson et Nikkos Kokkinos avec leurs partenaires l'Institute of Jewish Studies (UCL) et Spink d'en offrir la publication seulement deux ans après. L'ensemble forme donc un ensemble cohérent qui peut se lire linéairement ou s'aborder communication par communication.

Dans la préface (p. I-X) les deux éditeurs rappellent que l'ouvrage est dédié à la mémoire de Dan Barag (décédé en 2009) et qui devait participer à ce colloque. David Hendin, auteur du *Guide to Biblical Coins*, a repris le titre de sa communication. Le sujet général de la Judée de la conquête par Pompée à la fin de la deuxième guerre en Judée en 135 après J.-C. permet de mettre l'accent sur l'importance de cette période et malgré une opposition farouche, des liens qui unissent monde juif et monde ro-

main au travers des monnaies. Une présentation aérée des textes respectant de nouvelles règles bibliographiques avec un appareil de notes simplifié et une bibliographie en fin de chaque contribution rend la lecture plus aisée.

Les illustrations en couleur ainsi que de nombreux tableaux et une cartographie renouvelée améliorent la compréhension.

Andrew Burnett fait une présentation du monnayage de la dynastie hérodiennne mis en perspective avec le monnayage romain contemporain (p. 1-18) agrémenté d'un tableau (p. 15-17) des fabrications monétaires dans les différents ateliers (Jérusalem, Caesarea Panias, Tibérias et Césarée maritime) résumant la situation entre Hérode le Grand et Agrippa II.

Rachel Barkay dans son article (p. 19-26) s'est livrée à une recherche de l'influence romaine sur



DE 65 AVANT J.-C. À 135 A.D.



les monnaies juives entre Hérode le Grand et Agrippa II.

Anne Lykke a basé sa réflexion sur le rôle du Temple jusqu'à sa destruction en 70 au travers des mots et messages livrés par le monnayage juif (p. 27-50). Cette analyse trouve ses racines dans le monnayage primitif de la province de Judée avec la reconstruction du Temple de Jérusalem et son financement. Une place importante est donnée à l'étude des légendes hébraïques et grecques sur le monnayage juif.



Danny Syon nous livre un article sur le monnayage des ateliers régionaux sous domination romaine avec une analyse politique et économique (p. 51-64). Son étude est agrémentée d'une riche cartographie.



Robert Bracey avec son article consacré au monnayage de l'an 3 (p. 65-83) nous livre une étude et une lecture très intéressante du monnayage avec une réinterprétation

liée aux liaisons de coins du monnayage d'Hérode le Grand.

Nikkos Kokkinos, l'un des deux éditeurs du présent ouvrage, avec son article (p. 85-11) sur les préfets de Judée entre 6 et 48 après J.-C., nous fournit une analyse très fine sur le monnayage des procurateurs entre 6 et 36.

Robert Deutsch, à partir du monnayage de la Première révolte, étudie le langage et les inscriptions de cette période (p. 113-122).

David Hendin, comme nous l'avons indiqué, a repris le thème initialement choisi par Dan Barag avec une étude sur le monnayage juif des deux guerres avec leur signification et leur portée (p. 123-144).

David Jacobson s'est intéressé à la signification du caducée placé entre les cornes d'abondance sur le monnayage de la dynastie hérodienne et le monnayage romain (p. 145-161).

Ted Buttrey a réexaminé le monnayage des Flaviens qui, jusque à une date récente, était attribué à la Commagène, puis à Antioche (p. 163-186). L'auteur conclut après une étude très poussée que ce monnayage fut plutôt frappé à Rome grâce aux cartes de répartition des trouvailles.

QUATORZE INTERVENANTS



Marius Heemstra nous livre ses conclusions sur le sesterce de Nerva (Fiscus Judaicus) (p. 187-201).

Kevin Butcher revient sur le monnayage d'argent de la province d'Arabie (p. 203-213) des cinquième et sixième consulats de Trajan. Ces monnaies auraient été frappées à Rome et dans un atelier oriental, Antioche peut-être.

Boaz Zissu et David Hendin présentent plusieurs remarques sur la circulation pendant la guerre de Bar Kokhba à partir de deux trésors : la cave d'Omim et Horvat (p. 215-228).

Enfin, Larry Kreitzer aborde le thème « d'Hadrian as Nero redivivus » (p. 229-242). Comme Néron, lors de la première guerre de Judée (66-73), Hadrien, à cause de la deuxième guerre (132-135), est perçu dans le monde juif comme un monstre. L'attitude d'Hadrien est analysée à partir du monnayage corinthien de l'empereur.

L'ouvrage se clôt sur la liste des intervenants et une photo des participants au colloque. Ce livre est bien plus qu'une simple table ronde, symposium ou colloque international. Il est une véritable mise au point sur nos connaissances entre monde juif et romain et renouvelle la perception que nous pouvons avoir de ces monnaies qui ont fait couler tant d'encre entre les chercheurs de tous pays depuis pratiquement deux siècles. La lecture en est aisée. La variété et la diversité des thèmes abordés ainsi que la richesse du sujet permettent de découvrir des aspects de cette numismatique attachante, labourée, mais toujours à découvrir.



Laurent SCHMITT

AVIS DE RECHERCHE :

Depuis la parution de mon ouvrage sur l'atelier monétaire de Troyes¹, le Cabinet des Médailles de France m'a chargé de cataloguer les monnaies féodales champenoises conservées dans leurs locaux. Ce catalogue est aujourd'hui pratiquement achevé et j'ai commencé une démarche similaire pour chacun des musées de la région Champagne-Ardenne. En effet, si la collection du Cabinet des Médailles de France est riche, ce n'est pas pour autant qu'elle est complète et les réserves des musées sont incroyablement riches. La plupart de ces collections n'ont jamais fait l'objet de la moindre étude et il n'est pas rare d'y découvrir des monnaies inconnues jusque-là. J'ai pour le moment entrepris cette démarche au fonds ancien de la bibliothèque de Provins², au musée des beaux-arts et d'archéologie de Troyes (inventaire pas encore publié) ainsi qu'au musée des beaux-arts et d'archéologie de Châlons-en-Cham-



B
Pl.139/14
(n°6013)



AR
Pl.24.5
(n°583)

1 C. Adam, *La Monnaie de Troyes (561-1773)*, Versailles, 2008.

<http://www.lamonnaiedetroyes.fr/>

2 C. Adam, « Catalogue des monnaies féodales champenoises du fonds ancien de la bibliothèque de Provins », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins*, Provins, 2011, p. 84-104.

<http://www.lesmonnaieschampenoises.fr/>

CHAMPENOISES

pagne dont le catalogue devrait être publié dans les semaines à venir par la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.

De façon générale, mis à part les espèces frappées par l'archevêque Arnoul de France (996-1021) à Reims et celles émises à Mouzon (monnaies conservées aux musées Saint-Rémi à Reims ainsi qu'à celui des Ardennes à Charleville-Mézières), la collection du Cabinet des Médailles de France complétée par celle du musée des beaux-arts et d'archéologie de Troyes couvre l'intégralité du monnayage champenois sur une période d'un peu plus de quatre siècles.

Ces inventaires m'ont permis d'examiner de nombreuses monnaies uniques mais il reste quatre monnaies qui manquent à l'appel. Ces monnaies sont toutes issues de l'atelier monétaire de Meaux. La première est un denier anonyme portant le nom des villes de Troyes et de Meaux (CAR.583), ce denier provient du trésor de Glisy enfoui vers l'an 890. Cette monnaie est importante car à l'exception de celle-ci, les autres découvertes monétaires ne semblent pas faire remonter ce monnayage au-delà du comte Etienne I^{er} (995-1022). La seconde est un denier au nom du comte Thibaud I^{er}



B
Pl.24/6
(n°584)

(1066-1089 ; CAR.584) imitant ceux frappés sous l'évêque Gautier I^{er} (1046-1082). Il s'agit de la seule monnaie comtale nominative émise à Meaux, ce denier provient du trésor de Corbie. Seul un moulage est conservé au Cabinet des Médailles de France mais sans indiquer la provenance de la monnaie. Enfin, les deux derniers deniers sont attribués à l'évêque Gautier II (1085-1102). L'un représente une crosse entre un alpha et un oméga (PA.6013), il est signalé à l'époque dans la collection du marquis de Mornay, l'autre représente une main tenant une crosse (PA.6014), il est signalé dans la collection Compère mais son existence est

douteuse, il y a peut-être confusion avec un denier de l'évêque Bouchard (1120-1134).

Si par d'aventure vous veniez à croiser ces monnaie ou mieux, si vous connaissez où sont conservées ces monnaies, merci de m'en informer : christophe.adam@lesmonnaieschampenoises.fr. Je souhaiterais par ailleurs profiter de cette occasion pour lancer un appel afin que toute personne puisse me contacter si celle-ci est possession d'une monnaie champenoise rare ou inédite (si un doute subsiste sur une telle monnaie n'hésitez pas, je me ferais un plaisir de vous répondre).

Christophe ADAM

NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES



Prix de vente sans grade: 25 USD*

Faites-les grader par PCGS, à Paris.

Professional Coin Grading Service:

- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
- Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
- Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez joindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au **01 40 20 09 94** ou par courriel à info@pcgseurope.com.

* Catalogue Krause, monnaie non circulée.
** Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.



PCGSEurope.com



Prix de vente après mise sous coque PCGS: 750 CHF**

POUR LE PLAISIR DES YEUX



INÉDITE AU FRANC IX

COLLECTION OLIVIER « OLIVER » GOUJON

DUPRÉ CUIVRE :

Une monnaie est définie par le métal qui la compose, par l’empreinte sur les deux faces, avers et revers, et sur la tranche, par son module et sa masse. Si la nature du métal, le module et la masse de la pièce sont des critères premiers pour la recherche de faux, il peut se trouver des erreurs d’outillage qui font que l’avers ne correspond pas au revers (ou l’inverse) pour le type défini. On a alors à faire à des hybrides : ni complètement d’un type, ni complètement d’un autre.

Compte tenu de la manière dont les frappes étaient réalisées fin XVIII^e début XIX^e, les Dupré constituent un exemple de choix pour ces fautées.

La présente étude a pour objectif de présenter le caractère exceptionnel de ces erreurs au travers de l’inventaire qui peut en être dressé aujourd’hui.

Comment définir et reconnaître un hybride ?

Notre propos est centré sur les « Dupré Cuivre », commençons donc par présenter celles pour lesquelles des hybrides ont été recensés :

• 2 DECIMES : frappées en l’An 4 et 5 en cuivre, d’un module de 32 mm pour une

masse théorique de 20 grammes ; à l’avers le profil de Marianne, au revers la faciale, le millésime et les caractéristiques de l’atelier d’origine ; une tranche maclée ;

• UN DECIME : frappées entre l’An 5 et l’An 9 ; en cuivre, d’un module de 32 mm pour une masse théorique de 20 grammes ; à l’avers le profil de Marianne, au revers la faciale, le millésime et les caractéristiques de l’atelier d’origine ; une tranche maclée. Certains exemplaires sont issus d’un refrappage des pièces de 2 DECIMES frappées en l’An 4 et l’An 5 ;

• CINQ CENTIMES : frappées entre l’An 5 et l’An 9 ; en cuivre, d’un module de 28 mm pour une masse théorique de 10 grammes ; à l’avers le profil de Marianne, au revers la faciale, le millésime et les caractéristiques de l’atelier d’origine ; une tranche chevronnée.

Ces différents types se distinguent aisément par le module et la masse. Si la faciale est impossible à confondre au revers (on verra deux cas où ce n’est pas si évident), l’avers présente exactement les mêmes éléments avec toutefois de petites différences lisibles au niveau du buste de Marianne. L’avers employé en l’An 4 et 5 pour les pièces de DECIME seront employés pour les CINQ CENTIMES et l’avers des 2 DECIMES

deviendra celui des UN DECIME à partir du 3 brumaire An 5.

En effet, si la taille d’un flan ou la valeur faciale inscrite sont des indicateurs parfaitement lisibles et quantifiables, qu’en est-il exactement à l’avers, des deux configurations qui existent ?

Compte tenu de leur origine :

• l’avers de la 2 DECIMES (F145) et de la UN DECIME (F127/128/129) sont identiques, pour les deux principaux types, la UN DECIME (dont les F127 et F128 n’en sont que des dérivés) et la 2 DECIMES seule la valeur faciale change. Les flans sont théoriquement les mêmes ;

• l’avers de la DECIME (F126) et de la CINQ CENTIMES (F114/115) sont identiques, pour les deux principaux types (F115/F126 – dont la F114 est dérivée) seule la valeur faciale change. Les flans sont théoriquement les mêmes.

Remarque : les références Fxxx sont celles du FRANC IX, Editions Les Cheval-Légers, Paris, 2012.

Dans un premier temps, on laissera de côté les erreurs de flans sur lesquelles nous aurons l’occasion de revenir. Si l’on ne s’attache qu’aux décimales du franc gravées

UN RECENSEMENT DES HYBRIDES

par Dupré, en matière d’hydrures il peut y avoir différentes combinaisons :

- 2 DECIMES avec un avers de DECIME (flan et revers de 2 DECIMES, avers de DECIME) ;
- UN DECIME avec un avers de CINQ CENTIMES (flan et revers de UN DECIME, avers de CINQ CENTIMES) ;
- UN DECIME avec un revers de CINQ CENTIMES (flan et avers de UN DECIME, revers de CINQ CENTIMES) ;
- CINQ CENTIMES avec un avers de UN DECIME (flan et revers de CINQ CENTIMES, avers de UN DECIME) ;
- CINQ CENTIMES avec un revers de UN DECIME (flan et avers de CINQ CENTIMES, revers de UN DECIME).

Un article complet sur la manière de reconnaître les hybrides a été publié dans le BN N°89 (p.24-25 - <http://www.bulletin-numismatique.fr/bn/pdf/bn089.pdf>). On peut mentionner parmi les points principaux qui distinguent les deux bustes de Marianne : le drapé sur la poitrine (trois plis pour la CINQ CENTIMES (ou DECIME) contre cinq plis pour la UN

DECIME (ou 2 DECIMES), l’épaule plus large sur le buste de la UN DECIME et surtout la légende qui se termine soit derrière soit sous l’épaule.

Compte tenu des caractéristiques de la 5 CENTIMES (petit module), trouver un hybride relèverait du faux grossier.

Il est important de ne pas confondre les erreurs de flan et les hybrides. La confusion peut être rapide. Notons au passage que les erreurs de flan sont bien plus rares, actuellement on a trouvé que trois exemplaires certains :

Vente Kolsky n° 844 Un décime an 5 A sur flan de 5 centimes ;



QU'EST ET QUE N'EST PAS...

Forum ADF (<http://www.amisdufranc.org/forum/index.php>) : UN DECIME An 7 A sur flan de CINQ CENTIMES ;

Coll. MB : UN DECIME An 7 A sur flan de CINQ CENTIMES (frappe excentrée)



D'autres exemplaires « moins sûrs » sont connus, en particulier pour l'atelier de Strasbourg, pour lequel on connaît quelques très rares exemplaires de UN DECIME sur « flans courts », qui correspondraient à des flans lourds pour des CINQ CENTIMES (12,0 à 13,5 g pour des modules de 29 à 30 mm).

JC Chort, dans son ouvrage sur « le Monnayage et les Monnaies fautées » (*Ed. V. Gadoury, 2009, p164*), mentionne la UN DECIME AN 7 BB, frappée avec des flans courts, de 29 à 30 mm, au registre des erreurs d'approvisionnement. Il s'agit probablement de lames de cuivre prévues pour la frappe de UN DECIME mais découpées avec un emporte pièce prévu pour les CINQ CENTIMES. La frappe écrase le flan et de 28 mm initialement, il peut passer à 29/30 mm suivant la force appliquée au moment de la frappe.

On peut aussi mentionner cette CINQ CENTIMES An 5 I frappée sur un flan court de 26 mm, observée à une dizaine d'exemplaires ces dernières années.

Notons qu'en matière d'hybrides pour les Dupré Cuivre, des découvertes restent à faire. Cette étude est une base d'informations qui a pour vocation d'établir ce qui a

été vu et identifié récemment, permettant de fixer un premier indice de rareté. Le nombre d'exemplaires rencontrés pour chaque type donne une idée du caractère exceptionnel ou non et donc la rareté de chaque monnaie.

2 DECIMES avers du DECIME (F.145)

Cet hybride au millésime An 4, est excessivement rare puisqu'il n'est répertorié qu'à seulement deux exemplaires.



...UN HYBRIDE ?

UN DECIME avers de la CINQ CENTIMES (F.129)

Ce cas de figure est celui pour lequel le nombre d'hybrides recensés est le plus important. A Metz, il semble qu'ils aient travaillé sans réellement se soucier de ce qu'ils frappaient : soit qu'ils ne prêtaient pas attention aux paires de coins, soit qu'ils n'avaient manifestement pas assez de coins d'avers pour les UN DECIME et employaient largement ceux pour les CINQ CENTIMES...

Millésime	Atelier	Nombre d'exemplaires
An 5	A	3
An 7	BB	2
An 8	AA	42
An 8/5	AA/A	1
An 8	BB	3

UN DECIME revers de la CINQ CENTIMES (F.129)

Cette très rare UN DECIME frappée en l'An 8 à Metz avec un revers de CINQ CENTIMES n'existe qu'à deux exemplaires. Il s'agit toutefois bien d'une UN DECIME du point de vue de l'avers, de la tranche et du flan. On peut s'interroger sur la valeur qui

lui était donnée à l'époque de sa mise en circulation : CINQ CENTIMES ou UN DECIME ?... se fier au module ou à ce qui est écrit sur la pièce ?... tout devait dépendre des personnes qui avaient ces pièces en main pour payer...

En matière d'hybride, la valeur faciale n'a donc pas lieu d'être considérée comme un « critère premier » et n'attribue donc pas la monnaie à un type. Dans le cas illustré ci-dessous (8/5 AA), l'avers et le module correspondent bien à celui d'une UN DECIME pour un revers (et donc officiellement une valeur faciale) de CINQ CENTIMES (elle est classée en CINQ CENTIMES

-F115/55- dans le FRANC IX (*Les Chevaux-Légers Ed., 2012*) ; il s'agit toutefois bien



DUPRÉ CUIVRE :

d'une UN DECIME). Dans les cas de ce type, c'est l'analyse du flan et de la tranche (chevronnée ou maclée) qui permet de classer en CINQ CENTIMES ou UN DECIME ce type d'exemplaires.

UN DECIME refrappage du 2 DECIMES, avers de la CINQ CENTIMES (F.128)

Dans ce cas, le refrappage peut rendre difficile l'identification d'une année ou l'attribution à un atelier. Le site consacré aux monnaies gravées par Dupré (<http://www.amisdufranc.org/dupre/>) devrait permettre de résoudre ce problème lorsque les coins seront comparés.

Pour les refrappes, il peut être intéressant de combiner la recherche des hybrides avec celle de l'orientation des refrappages (avers sur avers ou avers sur revers), apportant un plus à vos recherches et à votre collection, comme sur l'exemple ci-dessous.



Millésime	Atelier	Nombre d'exemplaires
An 5	A	7
An 5	B	7
An 8	AA	1



UN RECENSEMENT DES HYBRIDES

CINQ CENTIMES avers du UN DECIME (F.115)

Sur ces exemplaires, le flan paraissant court, la légende d'avers paraît parfois « mangée » par le bord de la pièce. On connaît cet hybride pour six ateliers différents avec un nombre très limité d'exemplaires dans chaque cas (1 à 4), sauf pour l'atelier de Genève. Rien toutefois, ne permet d'expliquer cette proportion plus importante d'hybrides pour cet atelier... si ce n'est l'inattention des ouvriers monnayeurs puisque les coins, tant pour les CINQ CENTIMES que pour les UN DECIME, ont été livrés par paire à cet atelier et donc dans une quantité tout à fait égale.



CINQ CENTIMES revers du UN DECIME (F.115)

Ce type est souvent confondu avec une erreur de flan, mais il s'agit bien d'une CINQ CENTIMES, c'est-à-dire un avers de CINQ CENTIMES sur un flan CINQ CENTIMES avec une tranche chevronnée, mais un revers UN DECIME. La question se pose alors : comment circulaient ces monnaies au XIX^e siècle ? Les lettrés (pas une majorité à l'époque) lisaient la valeur « UN DECIME » alors que les autres se fiaient au module, donc une CINQ CENTIMES. Quelle était la valeur retenue ?... tout comme les UN DECIME revers de CINQ CENTIMES, cette pièce devait constituer un casse tête et probablement être source de discussions.

pdf). Si ce sont effectivement des frappes et non des refrappages, il pourrait s'agir des frappes d'essai des coins réalisées à Paris, avant leur envoi à l'atelier de Nantes. Cette hypothèse reste toutefois à valider par l'étude détaillée de chacun des exemplaires et si tel était le cas, le nombre paraît particulièrement élevé au regard des quantités frappées particulièrement limitées. De plus, on peut se poser la question de tester les paires de coin en faisant des hybrides... une bien singulière manière de procéder. Tout porte à croire qu'il s'agit de refrappages, mais restant à confirmer.

millésime	Atelier	Nombre d'exemplaires
An 5	AA	1
An 5	B	4
An 5	T	4
An 7	A	1
An 9	G	15
An ?	I	1

Pour les quatre monnaies connues pour l'atelier de Nantes, il est particulièrement difficile de distinguer les traces de refrappage. Aucune frappe sur flan neuf n'a été recensé à Nantes (BN N°106 ; <http://www.bulletin-numismatique.fr/bn/pdf/bn106>).



CONCLUSION : CHERCHEZ !

Millésime	Atelier	Nombre d'exemplaires
An 8	I	9
An 8	K	1

CONCLUSION

Les monnaies hybrides sont rares et ce, même pour les plus courantes d'entre elles. Les Dupré cuivre nous réservent toujours de belles surprises et nous faisons régulièrement des découvertes.

Les découvertes sont encore possibles et arrivent de temps en temps à réveiller notre appétit de recherche. Témoin cette UN DECIME avers de la CINQ CENTIMES AN 8/5 AA/A, découverte lors même de la finalisation de cet article !

Pour avoir vécu ce moment à plusieurs reprises, l'observation est à chaque fois récompensée. Certaines découvertes laissent aussi plus de souvenirs que d'autres, comme la trouvaille de cet hybride, exceptionnel à plus d'un titre : un état de conservation d'une rare qualité pour ce genre de monnaie, un flan large qui donne toute sa superbe à cette monnaie qui est restée unique à ce jour et l'exaltation même de la découverte.



Quand bien même faisons-nous encore des découvertes, les hybrides restent rares. Cela concerne 8 des 11 ateliers ayant frappé des monnaies de cuivre avec une palme spéciale à l'atelier de Metz (46 ex. vus), suivi de très loin par Genève et Paris (respectivement 15 et 13 ex. recensés). Reste à en trouver pour Lille, Lyon ou Orléans, à moins qu'ils n'aient pris garde de faire les choses correctement.

La possibilité de trouver des inédits est bien réelle. On a même récemment trouvé une CINQ CENTIMES AN 9 G avers de UN DECIME en MdC (coll. MB). Les horizons sont donc ouverts, type, millésime, atelier. Avec un peu d'attention, vous aurez peut-être la chance de découvrir de nouvelles monnaies et de faire progresser l'état actuel de nos connaissances numismatiques qui ont nécessité d'être mutualisées.

RÉCAPITULATION DU CONNU CERTAIN

Type							Total
2 DECIMES avers de DECIME	An 4 A (2 ex.)						2 ex.
UN DECIME avers de CINQ CENTIMES	An 5 A (3 ex.)	An 7 BB (2 ex.)	An 8 AA (43 ex.)*	An 8 BB (3 ex.)			51 ex.
UN DECIME avers de CINQ CENTIMES (refrappage de 2 DECIMES)	An 5 A (7 ex.)	An 5 B (7 ex.)	An 8 AA (1 ex.)				15 ex.
UN DECIME revers de CINQ CENTIMES	An 8 AA (2 ex.)						2 ex.
CINQ CENTIMES avers de UN DECIME	An 5 AA (1 ex.)	An 5 B (4 ex.)	An 5 T (4 ex.)	An 7 A (1 ex.)	An 9 G (15 ex.)	An ? I (1 ex.)	26 ex.
CINQ CENTIMES revers de UN DECIME	An 8 I (9 ex.)	An 8 K (1 ex.)					10 ex.

*parmi les exemplaires An 8 AA, il se trouve un nombre très limité (1 ex. « certifié ») de 8/5 AA/A

Marc BAZOGE
Xavier BOURBON

PROGRAMME MONÉTAIRE 2014 DE LA MONNAIE DE PARIS

En ce 2 juillet 2013 s'est tenu autour de Christophe Beaux, la conférence de presse annuelle de la Monnaie de Paris dévoilant les grands axes du programme monétaire 2014.

1150 sera le chiffre clé de l'année à venir. En effet fondé en 864 l'Hôtel des Monnaies célébrera en 2014 son 1150^e anniversaire. Celui-ci sera marqué par l'ouverture au public de la première phase du projet MétaMorphoses et notamment le restaurant du chef étoilé Guy Savoy. Annoncé à de nombreuses reprises depuis deux ans, celui-ci (sauf nouveaux problèmes techniques) devrait enfin ouvrir dans les salons du 1er étage de l'Hôtel des Monnaies. Deux coupures à valeurs faciales seront également émises à l'occasion de cet anniversaire, une en argent avec un tirage symbolique de 101.150 exemplaires et une en or avec un tirage symbolique de 1150 exemplaires.

Le programme proposé pour 2014 est assez abouti et les thématiques de collection sont condensées et plus cohérentes. Des séries obsolètes comme les Jeux d'Hiver ou la série BD ont été remplacées/renommées par

d'autres plus significatives (respectivement les grands événements sportifs avec en 2014 la Coupe du Monde FIFA 2014 et une série Jeunesse débutée par « Le Petit Nicolas »). Peu d'innovations techniques, les problèmes de la coupure Notre-Dame de Paris avec insertion d'email à froid et les polémiques qui ont suivi ont sans doute refroidi les ardeurs de certains. Le procédé, très bien maîtrisé depuis les coupures bombées « Année Mondiale de l'Astronomie » en 2009, sera repris pour les coupures Coupe du Monde FIFA 2014.

De même sur les versions BU et BE (blister et coffret) de la 2 Euro commémorative Sidaction, le ruban rouge symbole de la lutte contre le Sida sera colorisé. Sur chaque BU et BE acheté, 2 euros seront reversés à l'association.

La « patte » du pdg Christophe Beaux est de plus en plus marquée. L'axe déterminé par celui-ci depuis quelques années est de plus en plus prégnant : la Monnaie de Paris se veut et se « vend » comme une institution de luxe, une entreprise symbole de l'excellence et de l'artisanat (de luxe) à la française.

Les nouvelles séries quinquennales dédiées à l'Unesco (en 2014, les rives de Seine) et à l'Excellence à la française (mise en valeur des grands métiers d'art) en sont une illustration.

Les séries en cours se poursuivent selon les programmes déjà établis (Grands navires, Chefs d'État, Sept Arts, Calendrier Chinois) ainsi que la série à valeur faciale des Valeurs de la République. Un illustrateur renommé mais dont la nom n'a pas encore été dévoilé a été choisi pour dessiner l'avvers des Valeurs en 2014.

La série à valeur faciale au type Hercule s'est achevée en 2013 et le Coq, autre grand thème classique de la numismatique, le



LA MARQUE DE CHRISTOPHE BEAUX

remplace. Cette série sur trois ans a, comme l'Hercule, été dessinée par Joaquim Jimenez.

La collection classique de la Semeuse/Europa évolue en 2014 avec un nouveau programme sur sept ans et consacré aux monnaies qui ont marqué la France. Pour débiter, en 2014, une réinterprétation du denier de Charles II le Chauve.

Tournée vers son patrimoine architectural et artisanal ainsi que sur l'Histoire de France, La Monnaie de Paris consacre une nouvelle série commémorative quinquennale aux Françaises et Français dans la Grande Guerre ainsi qu'une 2 Euro commémorative au 70^e anniversaire du Débarquement.

Entre les hommages à faire en fonction des anniversaires de naissance/mort, commémorations de grands événements, considérations (et susceptibilités) politiques, rentabilité, désir de toucher et vendre au plus grand nombre tout en se positionnant comme une entreprise d'artisanat de luxe, l'exercice est périlleux mais semble avoir de bonnes chances de réussir.



Marielle LEBLANC

Enchères sur Internet

Achetez & Vendez vos Monnaies & Billets sur www.delcampe.net !

Plus de 700 000 membres !

www.delcampe.net

VOL DE COLLECTION

Bonjour Monsieur Prieur,
Je viens de parcourir le dernier BN, et je constate qu'une collection assez importante, si j'en juge par les types de monnaies annoncés, a, de nouveau, été volée. Si je réagis à cet article, c'est que ma collection a également été volée. J'ai été agressé à mon domicile, par quatre hommes vêtus en policiers, à qui j'ai donc ouvert sans méfiance. J'ai été battu, torturé, ligoté et menacé. Toute la maison a été retournée et, outre ma collection de monnaies, tout ce qui était en argent et or a été emporté ; bijoux, souvenirs, etc.

Ma collection était composée essentiellement de monnaies Françaises modernes jusqu'en 1958 et pour une petite partie, de monnaies royales et diverses telles les monnaies de nécessité, les monnaies de siège, satiriques ou encore publicitaires.

Dans votre article, vous préconisez de photographier nos monnaies et ainsi de pouvoir pister les mises en vente sur les sites d'enchères. Beaucoup de mes monnaies étaient photographiées, mais comment reconnaître une « belle » monnaie d'une autre « belle » monnaie ? Je pense que



seules les monnaies ayant un défaut - coup, oxydation, rayure -, ou particulières comme les monnaies satiriques gravées ou à faibles tirages comme les quart, demi, 1 et 2F du XIX^e siècle, pourront éventuellement être retrouvées. Je ne pense pas que les monnaies volées soient mises en vente sur internet dans un premier temps ; les risques me semblent trop importants. Je pense plutôt à leur cession dans les bourses de collection ; les transactions se faisant sans trace, ou à l'occasion du démarchage dans tel ou tel hôtel, les monnaies intéressantes étant, après tri, remises sur le marché de la collection, ou encore vendues à des « professionnels » peu scrupuleux...

Bref, j'ai très peu d'espoir de revoir un jour l'une de mes monnaies ; je ne désespère pourtant pas.

Collectionner les monnaies de nos jours, est devenu une passion dan-

gereuse. Certains m'ont dit : « Pourquoi n'as-tu pas mis ta collection dans un coffre à la banque ? » Il est vrai que, sauf exception assez rare, je serais encore en possession de ma collection. Mais qu'elle est l'utilité d'avoir une collection dans un coffre ? Si ce

n'est une éventuelle spéculation. Je pense qu'une collection, pour être intéressante, doit vivre et être accessible ; alors comment se protéger ?

Aujourd'hui je n'ai donc plus rien, je suis trop âgé et je ne dispose pas des moyens financiers pour recommencer une collection identique ; pourtant, la collection des monnaies c'est l'histoire, de notre pays, de notre région, de nos ancêtres. Aussi je réfléchis à ce que je pourrais entreprendre pour retrouver un peu de passion. Les féodales peut être, mais le sujet est très vaste et me semble ardu. Par ailleurs, après ce qui vient de m'arriver, mes enfants ne veulent plus que je collectionne les monnaies ; je devrai donc rester très modeste pour éviter qu'ils ne vivent dans l'angoisse que cela ne se renouvelle.

Je ne pense pas que ces quelques lignes soient d'un intérêt tel que vous envisagiez d'en faire un article ; toutefois si cela était le cas, je vous demanderai de ne pas me nommer. Je suis resté évasif sur les circonstances de l'agression ; je ne tiens absolument pas qu'un indice incite mes agresseurs à mettre en exécution les menaces qu'ils m'ont faites.

Bien cordialement.

ANONYME

QUE FAIRE ?

Cher Monsieur,
Votre texte est important et mérite tout à fait réponse, les deux ensemble pouvant faire un article.

Si, on peut reconnaître des monnaies même modernes.

Si, les vendeurs mettent en vente sur e-bay sans attendre particulièrement.

Oui, les malfrats ont un tel sentiment d'impunité dans la France où nous vivons qu'ils ne prennent pratiquement aucune précaution.

Oui, on peut reconnaître une monnaie moderne parfois à d'infimes détails, il faut simplement sélectionner dans la collection les pièces clés avec un détail repérable et s'astreindre à une surveillance systématique des trois sites clés, e-bay, avant tout, le Bon Coin et Delcampe.

Non, il y a très peu de professionnels marrons : acheter à des voleurs, quand on a pignon sur rue, c'est à terme suicidaire car qui a une adresse est facile à retrouver. Quand aux professionnels « en chambre », les monnaies finissent toujours par se retrouver sur e-bay directement ou indirectement.



Le seul cas où le voleur prend des précautions c'est quand il est lui-même numismate et connaît les erreurs à éviter. Mais dans ce cas le vol est téléguidé et la cible identifiée par avance, ce n'est pas un hasard mais le résultat de vantardises et d'exhibitions de la part du collectionneur.

Il faut donc toujours diffuser l'information or je constate que, sauf erreur de ma part, vous ne nous avez pas prévenu et qu'aucune diffusion n'a donc eu lieu : pas étonnant dans ce cas que rien n'ait été retrouvé si, de plus, vous ne surveillez pas e-bay.

Dans le cas de la collection dont nous avons diffusé la liste, certes, la collection manque mais trois malfrats sont sous les verrous, on se console comme on peut !

Mettre la collection au coffre ? Oui... nous suggérons toujours cette solution dès que la collection prend de l'ampleur : une belle collection, c'est un élément du patrimoine culturel national dont le collectionneur est dépositaire, il doit en prendre soin et la protéger (le pire des dangers n'est pas le vol mais sa conséquence fréquente : la refonte)

Pour néanmoins en profiter ? Les photos de haute définition, bien rangées dans l'ordinateur. On apprécie mille fois mieux une monnaie quand elle éclate en plein écran qu'étouffée dans un plateau !

Que collectionner pour allier la recherche, la beauté, l'intérêt historique, la culture ? Les jetons ! Visitez les archives jetons, cliquez, regardez les prix... puis cherchez un thème qui pourrait vous intéresser en utilisant soit la recherche par mot clé soit le menu déroulant des thèmes.

Des suggestions ? Pour rester sur le sujet... les jetons d'assurances, cliquez : 792 réponses et les jetons de police, cliquez : 46 réponses...

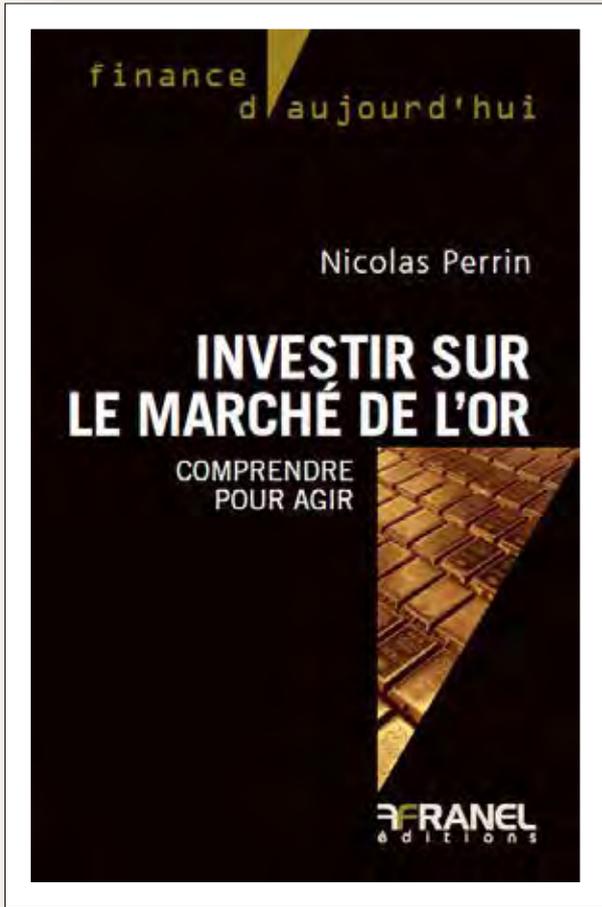
Plus généralement, la prochaine e-auction jetons http://www.cgb.fr/boutique_recherche_DF28A2516B30820A.html

Et merci de votre témoignage !
Bien amicalement

Michel PRIEUR



INVESTIR SUR LE MARCHÉ...



Il est difficile d'être original sur le thème de l'or : beaucoup de choses ont déjà été dites et des auteurs aussi renommés que Yannick Colleu, Philippe Herlin, Pierre Leconte et Léonard Sartoni ont pris la peine de coucher leur propos sur plusieurs centaines de pages. Le public francophone n'est donc pas en reste.



Pourquoi alors encore un livre sur le sujet ? Sans doute avant tout parce que son auteur fait partie de cette catégorie de la population qui a besoin de mettre les choses

noir sur blanc pour y voir plus clair ! J'ai effectué mes premiers achats de métaux en 2009. A l'époque, les réponses auxquelles j'avais abouties concernant un certain nombre de questions étaient tout sauf limpides. Pour prendre quelques exemples concrets : l'or est-il toujours une monnaie comme le martèlent les tenants de l'école autrichienne d'Economie,

ou bien est-il devenu un actif financier comme les autres dont le cours évolue au gré de la confrontation de l'offre et de la demande ? Pourquoi la littérature scientifique ne parvient-elle pas à modéliser les facteurs fondamentaux du cours de l'or ? Est-il avéré que la détention de métal jaune protège les patrimoines des méfaits de l'inflation ? Comment réagir face aux craintes suscitées par le risque de réquisition ?... Ces questions – fondamentales du point de vue de l'épargnant – ne sont pas sans susciter des réponses très divergentes selon les commentateurs !

... DE L'OR

Dans ce livre, j'ai tenté de regrouper l'intégralité des informations utiles dont j'ai pris connaissance dans le cadre de mes recherches sur les métaux précieux. Il me semble bon de préciser à ce stade que j'ai débuté mes travaux sans *a priori* idéologique, c'est-à-dire que je ne me revendique d'aucune école d'Economie. J'ai par conséquent été naturellement amené à recenser et à confronter les arguments des uns et des autres. Je me suis évidemment permis de prendre parti sur certaines questions, mais l'état d'esprit qui a gouverné la rédaction de cet ouvrage a été de porter à la connaissance du lecteur tous les éléments en ma possession de manière à lui permettre de se forger lui-même sa propre opinion. En somme, j'ai tenté d'écrire le livre que j'aurais aimé avoir entre les mains lorsque je découvrais moi-même les métaux précieux. Le sujet étant par nature assez spécialisé, j'ai essayé de rendre sa lecture accessible au grand public en confinant les nombreux éléments techniques aux notes de bas de page et en remplaçant systématiquement les idées et les événements auxquels il est fait référence dans leur contexte historique.

Cette démarche a abouti à un livre de 240 pages composé de neuf chapitres dans le cadre desquels je me suis efforcé de couvrir aussi largement que possible les questions relatives au métal jaune. « Investir sur le Marché de l'Or – Comprendre pour Agir » : vaste programme, mais de quoi s'agit-il exactement ?

La première étape en matière d'investissement consistant à établir la pertinence de l'actif considéré, cet ouvrage débute par une

série de quatre chapitres traitant de sujets d'ordre théorique : nature de l'or (particulièrement difficile à appréhender car multiple et variable dans le temps, donc ô combien sujette à débat), propriétés financières (les récents travaux de Hoang et de Petkantchin, qui concernent spécifiquement l'investisseur français, ont à ce titre constitué une aubaine), facteurs fondamentaux (en prenant en compte bien d'autres considérations que la trop simpliste confrontation de l'offre et de la demande) et recherche du « vrai prix de l'or ».

S'ensuivent cinq chapitres traitant des aspects pratiques de la prise de position sur le marché de l'or.

Le point de départ étant l'élaboration d'une stratégie, je me suis tout d'abord efforcé de rappeler les risques inhérents à la détention de métal jaune, avant d'aborder toute une kyrielle de thématiques relatives aux stratégies de sortie et d'entrée (avec notamment l'épineuse question des modalités de stockage).



GUIDE PRATIQUE PAR ...

On passe ensuite à un sujet qui me semble être au cœur des préoccupations des épargnants : quel type de biens aurifère acheter

et auprès de quel type de négociant ? Après une présentation détaillée des divers types de produits (de la pièce à la barre en passant

par le lingot, les médailles et les jetons), j'ai procédé à une présentation approfondie des différentes catégories de négociants

en distinguant selon qu'ils ne proposent pas de solution de stockage, une solution de stockage « intégrée » (c'est-à-dire au sein des coffres de leur propre société) ou encore une solution de stockage « distincte » (en différenciant ici entre stockage au sein du système bancaire et stockage en dehors de ce système).

Le cœur du propos tenu dans ce livre concerne l'achat de métal physique, mais les actions de sociétés d'exploitation minière et les produits dérivés aurifères font chacun l'objet d'un chapitre.

Enfin, comment parler placement sans parler fiscalité ? Le développement consacré aux impôts, taxes et autres contributions (lors de l'achat, au cours de la détention et lors de la cession) occupe une dizaine de pages. Il s'agit d'éléments



... NICOLAS PERRIN



cieux ou plus généralement à l'actualité économique, financière et patrimoniale devrait selon moi consulter. *Grosso modo* et selon la formule consacrée, il s'agit de la liste de « tous ceux sans qui la réalisation de cet ouvrage n'aurait pas été possible » !

Mes remerciements à Monsieur Prieur pour m'avoir fait le grand honneur de m'exprimer dans ces colonnes.

Biographie :

Nicolas PERRIN est conseiller en gestion de patrimoine indépendant. Diplômé de l'IEP de Strasbourg, du Collège d'Europe et de l'Université d'Aix-Marseille, il intervient pour les Publications Agora en tant qu'éditorialiste.



cruciaux du point de vue de l'épargnant puisque l'on sait depuis le livre éponyme de Yannick Colleu que la « fiscalité des métaux précieux » est loin de se réduire à la dichotomie taxe forfaitaire / taxe sur la plus-value !

J'ai mis un point d'honneur à terminer cet ouvrage en rédigeant sous forme d'annexe une présentation des sites/blogs que toute personne qui s'intéresse aux métaux pré-



MONNAIES ROYALES INÉDITES

Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation regroupant près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de références, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un courriel avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.

Arnaud CLAIRAND

DEUX QUARTS D'ÉCU DITS « À LA MÈCHE LONGUE » FRAPPÉS EN 1650 ET 1653 À LIMOGES, INÉDITS... OU PRESQUE !



Le site de la Société Numismatique du Limousin (SNL87), régulièrement mis à jour par Jacques Vigouroux, met en ligne les photographies de nombreuses monnaies frappées par l'atelier de Limoges. Ce site est souvent plus complet que les ouvrages de référence. Ainsi trouve-t-on le quart d'écu à la mèche longue frappé en 1653 à Limoges signalé mais non retrouvé dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Philippe Schiesser nous a aimablement communiqué la photographie d'un second exemplaire (6,56 g, 27,5 mm, 6 h.) issu de carrés de droit et de revers différents.



Monsieur Rudy Coquet nous a également signalé le seul quart d'écu à la mèche longue de Limoges qui n'avait pas encore été retrouvé, celui au millésime 1650. Avant même la rédaction de ces quelques lignes, cette monnaie était déjà mise en ligne sur le site de Société Numismatique du Limousin. Monsieur Rudy Coquet nous a aimablement expédié la photographie de son exemplaire, que nous publions toutefois ici, même s'il n'est plus inédit !

Quart d'écu de 1650 sur SNL 87 : http://www.snl87.fr/royales/Dy1471A_1650.jpg

Quart d'écu de 1653 sur SNL 87 : http://www.snl87.fr/royales/Dy1471A_1653.jpg

QUINZAIN DE LOUIS XIV, FRAPPÉ EN 1700 À LA ROCHELLE (H)

Monsieur Philippe Joly nous a confié pour vente sur notre boutique internet un quinzain frappé en 1700 à La Rochelle (1,76 g, 21,5 mm, 12 h.). Une ligne lui est consacrée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers, mais elle n'a pas été retrouvée. D'après nos recherches aux Archives nationales, le registre Z1b 337 indique que 1024 marcs 3 onces 8 deniers de quinzains ont été frappés à La Rochelle en 1700. Ces pièces étant taillées à 132 au marc, le poids permet d'estimer la quantité de quinzains frappés à 135 223 exemplaires, chiffre très proche de celui de Frédéric Droulers (135 217 exemplaires). Ces monnaies furent mises en circulation seulement suite à deux délivrances, les 24 mai et 30 juin 1700.



LOUIS DIT « AU BANDEAU » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1754 À LILLE (W)

Monsieur Gérard Sécher nous a aimablement signalé et déposé pour vente (VSO 60) un louis d'or dit « au bandeau » de Louis XV, frappé en 1754 à Lille (8,15 g, 24 mm, 6 h). Cette pièce est également signalée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers, mais n'a pas été retrouvée par cet auteur. Les registres des délivrances ne sont pas conservés aux Archives nationales,

si bien qu'il semble impossible d'avoir un chiffre précis de fabrication. Au XIX^e siècle, Édouard Vanhende, *Numismatique lilloise...*, Lille, 1858, p. 280, a toutefois eut accès à des chiffres de frappe d'après des documents d'archives dont il ne donne malheureusement pas la source. Vanhende donne une quantité délivrée de 3 260 louis en 1754 à Lille. D'après nos recherches aux Archives nationales, 18 louis ont été mis en boîte durant cette année. Un registre de la Monnaie de Paris (carton A3, dossier 19) nous indique que le poids d'or monnayé, en 1754 à Lille, a été de 108 marcs 6 onces 21 deniers (26,643 kg) ce qui nous donne un chiffre de frappe d'environ 3 266 louis, chiffre corroborant les informations de Vanhende.



PENSER LA MONNAIE...

NOTE DU BN :

La lecture du texte suivant m'a semblé de toute première importance pour des numismates. Il éclaire la Monnaie sous des angles complètement différents de ceux auxquels nous (et le grand public) sommes habitués.

Je l'ai recopié dans son intégralité pour que chaque lecteur de ce Bulletin Numismatique soit convaincu que le texte important à lire dans ce numéro est celui-ci.

Pour aller le lire sur le site d'origine, <http://www.internetactu.net> cliquez sur le lien et pour visiter le site de l'association FING qui en est l'inspiration, cliquez sur ce lien.

De la monnaie à la valeur et de l'économie au Sacré

Par Rémi Sussan le 07/10/11

J'étais un peu effrayé à l'idée d'assister à la conférence du groupe de travail sur « l'innovation monétaire » de la Fing qui avait lieu le 27 septembre au Lieu du Design. Dans ce domaine, mes compétences dépassent à peine celle d'un joueur de Monopoly. Surprise, il a été assez peu question d'emprunts,



de dettes, d'obligations ou de warrants ce jour-là. Au contraire, les trois orateurs, Laurent Gille, Patrick Viveret et Clarisse Herenschmidt, chacun à sa manière, ont insisté sur le caractère profondément symbolique de la monnaie. Tous se sont aventurés sur des terres bien éloignées des préoccupations d'un économiste classique, pour aborder des questions essentiellement anthropologiques et parfois métaphysiques.

Comprendre la hiérarchie des valeurs

L'économiste Laurent Gille s'est interrogé sur les « régimes de la valeur ». Nous vivons aujourd'hui sous un régime spécifique, celui

de la valeur marchande. Il est pourtant assez récent. Son règne ne date que du 18^e siècle.

Jusque-là, et pendant les millénaires précédents, les gens vivaient principalement selon un autre régime. « Ce qui importait alors ce n'était pas la valeur des choses, mais celle des êtres ». Attention, ne rêvez pas ! Ce « régime de la valeur des êtres » était loin d'être parfait, du moins selon nos critères moraux contemporains.



Image : Laurent Gille.

Les sociétés qui nous ont précédés étaient holistes : autrement dit, chacun se considérait d'abord comme un élément déterminé de la société. Un élément ayant une place et une fonction précise, comme un organe

... AU-DELÀ DU PAIEMENT

dans un corps. L'économie de telles sociétés ne s'exprime pas par l'échange, mais par le partage et l'attribution. Dans ces civilisations, l'autorité fonctionne selon des normes relativement figées. Ce qui compte c'est l'adéquation de chacun à une place déterminée dans la communauté en tant que tout, pas le contrat entre les individus. On attend des hommes qu'ils soient perpétuellement en situation de dépasser leur intérêt personnel. Une telle société est

profondément inégalitaire. Elle compte des grands et des petits.

Sous ce régime de la valeur, le désir est banni. Du coup, selon Laurent Gille, ces sociétés deviennent des sociétés d'abondance, non pas à cause d'hypothétiques richesses disponibles, mais parce que personne ne cherche à réaliser son désir, par essence insatiable.

De même, le concept de propriété au sens moderne n'existe pas. Il est remplacé par celui, bidirectionnel, de possession : on possède sa terre, mais on est aussi possédé par elle, ainsi que par son origine, sa lignée.

Dans cette vision du monde, ce qui préside aux rapports humains, ce n'est pas l'échange, c'est le don, qui fonde l'alliance. D'où la jolie formule de Laurent Gille « Le don est la monnaie des êtres ». Même si, comme l'a rappelé ce dernier en citant Sénèque, le « bienfaiteur doit risquer l'ingratitude ».

Cette économie du don est loin d'avoir disparu : elle préside encore les rapports au sein des cercles familiaux ou amicaux, où elle s'exprime notamment par l'échange de cadeaux. De fait, continue Gille, l'économie du don atténue la violence d'une société fon-

damentalement hiérarchique. Si on introduit de la monnaie dans un tel système, on le tue.

Dans le régime actuel de valeur institué par le marché, les hommes deviennent égaux entre eux. La hiérarchie est détruite. L'individu est encouragé, et avec lui le désir, car le marché serait « la concentration de nos désirs ». Et bien entendu, le nouveau modèle du monde implique la propriété des biens.

Mais le régime marchand se heurte à nombre de limites ou de résistances. Différents aspects de notre vie refusent d'entrer dans ce nouveau modèle. De même, existe-t-il de nombreux domaines où le marché se limite lui-même : les économies de marché interdisent le commerce des êtres humains, un trafic parfaitement admis dans les économies basées sur la valeur des êtres. D'autres champs lui sont apparemment fermés, comme le droit moral des auteurs en propriété intellectuelle.

Par ces exemples, on s'aperçoit qu'il est impossible de ranger toutes les activités humaines sous un même régime de valeur. S'appuyant sur les théories de Michael Walzer, Laurent Gille distingue ainsi l'existence de plusieurs « sphères de justice », chacune générant sa propre hiérarchie de valeurs. Et ces sphères se doivent de rester



Image : Sénèque.

LA MONNAIE EST-ELLE UNE LANGUE ?

étanches. Il ne doit pas exister de monnaie capable d'effectuer une conversion entre les différents systèmes de valeur car la convertibilité généralisée conduirait à la tyrannie d'un modèle unique. Introduire une monnaie, a affirmé Laurent Gille implique donc une lourde responsabilité, et les créateurs de monnaie complémentaires doivent y réfléchir à deux fois. Monétiser des systèmes de dons ne revient-il pas à les détruire ? Doit-on par exemple rémunérer les comportements éthiques et responsables, un concept à la base de bien des monnaies complémentaires ?

La monnaie est-elle une langue ?

Comme les deux autres intervenants, l'anthropologue et philologue Clarisse Herrenschmidt a insisté sur la profonde révolution cognitive instaurée par la monnaie, et qui va bien au-delà de « l'économique » : dans les sociétés antiques, on ne pense pas que les êtres ont un rapport de grandeur arithmétique, a-t-elle expliqué. Or, la monnaie fait entrer des populations dans le domaine du calcul. C'est la monnaie plus que l'école qui a permis cette corrélation. Depuis 1971, nous sommes désormais complètement

engagés dans la voie de la monnaie arithmétique.



Image : Clarisse Herrenschmidt.

La monnaie frappée est créée en Ionie, environ 600 ans avant Jésus-Christ. On l'invente pour apaiser la déesse Artémis, afin qu'elle épargne la santé des femmes en couche. On utilise pour cela un mélange d'or et d'argent, nommé électrum, sur lequel on frappe un coin indiquant sa valeur en fonction d'un étalon.



« La monnaie frappée », nous explique-t-elle, « nait dans une situation d'échange entre les vivants et les invisibles ». Il est d'ailleurs intéressant de noter, pour aller dans le sens de Clarisse Herrenschmidt, que cette pratique ne semble pas appartenir au passé, puisqu'aujourd'hui encore, dans les temples de Taiwan, on brûle la « monnaie du destin fondamental » constituée des billets de banque factices spécialement conçus pour favoriser la négociation avec les ancêtres...

Dès ses débuts la monnaie recourt à tout un système de communication symbolique : chez les anciens Grecs, les images figurant sur les pièces fonctionnent souvent à la manière de rébus, faisant référence à la puissance émettrice par un jeu de mots ou une allusion symbolique. Parfois, le décryptage de ces emblèmes se révèle source d'interprétation multiple. Ainsi cette pièce antique qui représente un cerf et qui porte l'inscription : « Je suis le signe de Phanès ». Qui parle ainsi ? La pièce, le cerf (symbole d'Artémis), ou la puissance émettrice ? Quant au mystérieux patronyme Phanès, il s'agirait du nom secret d'Artémis...

Le nom d'une monnaie lui-même est porteur de connotation symbolique, ou culturelle, et

DE LA CRISE MONÉTAIRE...

n'est pas innocent. Ainsi le franc, qui a été frappé pour la première fois en 1360 pour payer la rançon du roi Jean II signifie-t-il « libre » en vieux français ? Si on doit créer une monnaie complémentaire, a-t-elle insisté, il ne faudra pas négliger le pouvoir des images, car celles-ci se trouvent au fondement de la monnaie en question.



Clarisse Herrenschmidt s'est attachée à savoir si on pouvait considérer la monnaie comme un langage. Elle a noté de nombreux liens entre monnaie et parole. A commencer par le fait que la monnaie encourage la discussion comme le signale Hérodote. En effet dans la relation d'échange de biens contre de l'argent, on bavarde... Ainsi, selon l'historien grec, les Perses ne veulent-ils pas de monnaie « parce qu'elle conduit à mentir ». Clarisse Herrenschmidt a signalé, en contraste, l'existence dans certaines sociétés de systèmes d'échange extrêmement ritualisés, et complètement muets, qui sont eux basés sur le troc.

Par ailleurs, la monnaie frappée peut être considérée comme un langage dans la mesure où on y représente des choses non visibles, comme l'Etat. Toutefois si la monnaie pourrait être un langage, elle n'est pas une langue (voir notre compte rendu de la conférence « Parlez-vous HTML ? »). En effet, toute langue peut décrire ce qu'est une langue. C'est le seul système sémiologique qui s'explique lui-même. C'est ce qui se passe lorsque nous apprenons la grammaire à l'école par exemple ! Or, le langage de la monnaie serait un langage qui ne peut s'expliquer lui-même. La monnaie ne peut être comparée à une langue, mais pour Clarisse Herrenschmidt elle reste « quelque chose comme une langue ». Si on suppose qu'une langue est formée de mots, les pièces et les billets sont « comme des mots », des mots qui aident au rapport entre les choses, comme c'est le cas d'éléments grammaticaux tel les conjonctions de coordination ou de subordination.

De la crise monétaire à la crise de civilisation

Le philosophe et essayiste altermondialiste, Patrick Viveret, a donné un exemple particulièrement éclairant de cette sémiologie de la monnaie frappée. Lorsqu'il s'est agit de créer l'Euro, a-t-il expliqué, il était question d'y faire figurer les grandes figures de la culture européenne, mais les Allemands se seraient opposés à ce que des Grecs ou des Italiens, furent-ils Dante ou Platon, se retrouvent sur les billets, car cela aurait décrédibilisé la nouvelle monnaie ! D'où ces images abstraites de constructions industrielles sans âme qui se retrouvent frappées sur nos billets...



... À LA CRISE DE CIVILISATION



Image : Patrick Viveret.

le modèle industriel. On ne prend pas en compte les notions de préservation de l'environnement ou d'aménagement du territoire.

Pour lui, la situation actuelle s'éclaire si on considère les grandes mutations religieuses plutôt que les problèmes spécifiquement économiques. Il faut penser la crise foncière comme étant une crise religieuse. D'ailleurs, une crise simultanée du dollar et de l'euro serait une crise civilisationnelle qui signerait la fin des Temps modernes. Surtout si on la combine avec la crise écologique. Si on s'intéresse juste au court terme, cela peut paraître désespérant, mais avec une vision plus large on peut voir l'hypercapitalisme contemporain comme le signe de la fin d'un monde (mais pas de la fin du monde). Dans cette ultime phase de déclin, la croyance devient de la crédulité, et les clergés de plus en

plus rigides. Viveret va jusqu'à comparer les programmes d'austérité contemporains aux sacrifices humains chez les Mayas... Dans la même perspective, il se demande si le « greenwashing » ou l'usage des « bons carbones » qui nous permettent de polluer en échange d'un investissement financier, ne



DERRIÈRE LES COMPTES, LES CONTES

pourraient être comparés au trafic d'indulgences dont l'abus a fortement contribué, en réaction, à la naissance du protestantisme...

Comment entrer positivement dans cet au-delà de la modernité ? On ne peut travailler sur des perspectives positives que si on intègre des éléments traumatiques majeurs et qu'on libère un imaginaire positif (par exemple les villes en transition). Il faut savoir développer un système de valeurs plus résilient, plus susceptible de réagir en cas de catastrophe. Pendant la catastrophe de Fukushima, le Japon a été capable de résister. Si la réponse avait été conditionnée par l'individualisme dominant dans nos sociétés, affirme Viveret, les réactions de la population auraient pu s'avérer bien pires, notamment si on les compare avec les récentes émeutes anglaises par exemple.

pour autant éviter une régression vers un ancien système, comme le montre la montée des fondamentalismes ? Viveret espère une synthèse entre les formes de pensée traditionnelles, pré-marchandes, et nos conceptions contemporaines basées sur les valeurs numériques, quantitatives. « Nous devons prendre en compte l'insoutenable du modèle de la modernité et retrouver les questions posées par les sociétés de tradi-

tions et les repenser de telle façon que le meilleur de la modernité soit intégré dans le nouveau modèle ». Autrement dit, conclut-il, « il va falloir faire une double opération de tri sélectif » sur les différentes formes de civilisation.

Toutes ces interventions posent naturellement de multiples questions, qui vont bien au delà de la monnaie, fût-elle complémentaire, pour nous interroger sur des dilemmes bien plus profonds, comme la notion d'universalité (ou de relativité) des valeurs, ou le rôle du symbole et de l'affectif dans les échanges, qui retrouvent les réflexions actuelles en économie comportementale sur la rationalité ou la non-rationalité de nos choix. Reste à savoir si ces considérations très vastes trouveront un jour leur place dans le discours économiste classique.



Rémi SUSSAN

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

CHRONIQUES D'UN ÉCHEC ANNONCÉ



Vous le saviez, l'euro accueille la Lettonie mais voici la manière dont Chine Nouvelle, l'agence de Presse officielle chinoise, annonce l'entrée de la Lettonie dans l'euro.

Le début est ce que vous avez lu partout sauf la dernière phrase que vous n'avez pas lue dans la presse française :

La Lettonie adoptera l'euro à partir du 1er janvier 2014 pour devenir le 18e membre de la zone euro, avec l'ultime feu vert donné par les ministres des Finances de l'Union européenne (UE).

Le Conseil européen a indiqué mardi dans un communiqué que les 28 États membres de l'UE ont « adopté ce jour une décision autorisant la Lettonie à adopter l'euro comme monnaie à partir du 1er janvier 2014 ».

L'adhésion de cet État balte à la zone euro a été entérinée finalement par les ministres des Finances des 28 États membres de l'UE,



L'examen de la candidature du pays durait depuis le mois de mars. La Commission européenne, exécutif de l'UE, devait en effet vérifier que le pays respecte cinq critères concernant la dette, le déficit public, l'inflation, les taux d'intérêt à long terme et une parité stable avec l'euro.

Le taux de conversion a été fixé à 0,702804 lats (monnaie actuelle lettone) pour un euro.

Selon une enquête réalisée par la banque DNB rendue publique en janvier dernier, seuls 8% des Lettons sont favorables à l'adhésion de leur pays à la zone euro.

[Cliquez pour lire l'article source.](#)

qui étaient les derniers à se prononcer mardi, après les feux verts déjà accordés depuis début juin respectivement par la Commission européenne, les chefs d'État et de gouvernement, et le Parlement européen.

[Cliquez pour la définition du mot « démocratie ».](#)

[Ceci pour expliquer le titre de l'article...](#)

Michel PRIEUR

MONNAIES : AU COFFRE ET EN LIGNE !



Lorsqu'une collection de monnaies commence à être conséquente, il devient nécessaire de la protéger et souvent de l'enfermer dans un coffre.

Quelle tristesse alors de ne plus voir ses monnaies que lors de nouvelles entrées dans la collection !

Après dix ans enfermée au fond d'un coffre, et grâce aux réseaux sociaux de



photographies, une partie de la collection d'Olivier Guéant revoit la lumière sur la toile. Grâce à Flickr (filiale du groupe Yahoo qui fournit là un service gratuit), on pourra admirer de belles

photos d'essais couvrant les XIX^e et XX^e siècle.

Des essais de Louis XVIII, Charles X et Louis Philippe et de nombreux essais du concours de 1848 sont ainsi sur la toile. Des monnaies de prétendants aussi. Des essais des concours de 1950 ou 1962 enfin pour les monnaies les plus récentes. On notera enfin un jeton au ballon inédit.

[Cliquez pour visiter la collection.](#)

TÉLÉCHARGEZ LA NOTICE DU NOUVEAU BILLET DE 100\$!



Le Bureau of Engraving and Printing communique sur la sécurité et le nouveau billet de 100\$ qui a eu bien des malheurs puisque la mise en circulation a du être retardée, dix pour cent de la production, selon certaines rumeurs, étant fautées à l'impression.



[Cliquez pour télécharger \(un peu long, très lourd, car en très haute définition\).](#)

ADMIREZ LE SPECIMEN INTROUVABLE (N'existe pas dans le public)



BIS REPETITA PLACENT

Information communiquée par Jean-François Faure - AuCOFFRE.com : un nouvel article de loi traite l'or comme les espèces en matière déclarative aux frontières.

[Voir le texte sur le site de l'Assemblée nationale, cliquez.](#)

Or ce texte me semble faire double effet avec la loi Tracfin qui prévoyait déjà une obligation déclarative au-delà de dix mille euros pour l'or considéré comme une « quasi-espèce ».

Il était déjà inclus dans les restrictions de passage et obligation de déclaration car sont concernées les « espèces et quasi-espèces »

et dans la jurisprudence les quasi-espèces sont toutes les valeurs mobilières qui peuvent être transformées en espèces sans délai et à faible coût : travellers checks, devises étrangères, bons au porteur, chèques non barrés et... métaux précieux.

Nous découvrons donc grâce à ce nouveau texte que la liste des valeurs à déclarer doit être exhaustive et que ce qui n'y serait pas inclus... n'y est pas inclus.

Ceci nous laisserait-il la possibilité juridique de passer la frontière sans déclarer un camion de pièces d'argent ?



VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE...

Le 21 mai dernier étaient mises en vente les sept premières pièces qui composent la nouvelle série des « Valeurs de la république », la huitième de 500€ en or est prévue en souscription courant février. Série qui fait suite aux euros des régions et qui est également prévue sur trois ans.

Dès la publication de cette série, les critiques se sont fait connaître, rien d'étonnant avec des taux d'argent toujours en baisse, de 500 millièmes pour les 25€ et même 333 millièmes pour les 5€ !

Seules les trois pièces de 5€ (Liberté, Égalité et Fraternité) ont été diffusées par certains guichets de La Poste. Pour avoir les quatre autres faciales, le collectionneur doit acquérir le coffret proposé par la Monnaie de Paris à 340€.

La seconde mauvaise surprise est qu'aux guichets de la Poste on vous fait clairement comprendre que ces pièces sont destinées pour la collection et que même à La Poste il ne sera pas possible de faire ces achats avec ! Surprenant pour des pièces circulantes, mais c'est bien ce qui figure sur la brochure publicitaire (voir flyer) où il est précisé : « Le métal précieux

qui les compose et leur tirage limité en font des monnaies qui sont avant tout destinées à être collectionnées. »

Ce message, pour le moins flou, laisse clairement planer le doute quant au fait qu'elles ne soient pas malgré tout circulantes. D'ailleurs, pourquoi la distribution aurait-elle été confiée à La Poste sinon ? Pourtant la consigne a bien été donnée à la Poste, et par écrit, un adhérent nous a fourni un extrait d'une circulaire destinée au personnel de La Poste dont nous n'avons pas pu avoir de copie photo, mais qui contient l'essentiel :

Monnaies de Paris : diffusion des pièces argents 5€
"Les valeurs de la république" 2013
porte la référence : DGELP.DV.A13.192 du 17 mai 2013

Rappel : il s'agit d'une vente de pièces de collection et à ce titre, elles ne sont :

- ni reprises,
- ni déposées sur une compte de La Banque Postale
- ni acceptées en paiement d'opération

Les ombres sur cette série ne s'arrêtent pas là, l'ADE 1540 a eu la mauvaise surprise, à réception, de constater la présence d'empreintes de doigts sur les pièces de son coffret. Il s'est rendu immédiatement à la MdP dans l'espoir d'un échange.



Quelle ne fut pas sa consternation lorsqu'un des employés lui a répondu qu'il s'agissait de pièces de circulation (Tiens donc !) et que par conséquent il n'y avait pas d'échange possible, de plus, pour obtenir des monnaies exemptes de tout défaut il fallait les acquérir en qualité Belle Epreuve. Une bien piètre réponse quand on pense que cette série est livrée sous capsules, qu'elle n'est pas disponible en Belle Epreuve et que ce n'est pas Monsieur et Madame Tout Le Monde qui vont se l'offrir.

Les Amis de l'Euro ont remonté le sujet à Christophe Beaux, Président de la Monnaie de Paris, une réponse nous a été donnée par le Directeur commercial qui regrette

ET VALEURS DE LA MONNAIE DE PARIS



la réponse fournie à notre adhérent et que l'amélioration de l'information auprès des clients figure au premier plan de leurs priorités mais qu'en aucun cas les empreintes ne pouvaient provenir du personnel de la MdP car il porte des gants et que celles-ci ne peuvent provenir que du client qui a dû les manipuler. C'est étonnant, car d'autres adhérents ont constaté ce problème, et je ne vois pas l'intérêt d'un collectionneur averti d'agir de la sorte et perdre son temps à réclamer ensuite un échange.

La Monnaie de Paris ne devrait pas oublier que nous sommes en pleine crise. Elle le sait pourtant, tout comme les autres hôtels des monnaies d'Europe, tous les tirages sont plus ou moins revus à la baisse, à de rares exceptions près. Alors prétendre faire collectionner des pièces avec des teneurs en or et en argent toujours plus basses, avec un service après-vente qui répond sèchement aux clients alors que le produit présente un vice lié au non-respect des consignes de travail, est très risqué. Faut-il rappeler que la série 2012 des « Euros des régions », qui a remporté le moins de succès des trois, s'est vendue en une semaine alors que pour ce premier millésime des « Valeurs de la république », deux mois après le lancement, elle est toujours disponible ! Faut-il rappeler les déboires liés à la qualité des 10€

Notre-Dame de Paris, pourtant de qualité BE, avec la présence de très nombreuses bulles dans l'émail voire même l'absence de celui-ci ? Pour rappel, l'exemplaire présenté au World Money Fair de Berlin était exempt de tout défaut.



À prendre si peu au sérieux les collectionneurs et à ne pas leur donner le respect qui devrait leur être dû, non plus qu'aux traditions d'un atelier de frappe des monnaies, la MdP risque de compromettre ses bons résultats financiers des années précédentes et surtout de dégoûter les numismates. Et cela s'observe déjà, l'AD€ 2261, excédé, n'a trouvé d'autre solution que de rapporter ses deux séries à son banquier... Retour à l'envoyeur et bon pour destruction !

Clément CAUDRON
Vice Président délégué des AD€



FAUX BILLETS ? NE NOUS PLAIGNONS PAS !

La situation en Algérie semble épouvantable, en témoigne cet article de liberte-algerie.com, [cliquez pour visiter le site](#), dont le titre à lui seul est tout un programme : « Une femme dénonce son mari faux-monnaieur » ! [Cliquez pour lire l'article](#).

Le pire que l'on y trouve est cette information « *En cette période de baisse de vigilance du mois de Ramadhan, les commerçants indéliçats « glissent » également de fausses coupures aux clients, notamment aux mineurs et aux personnes âgées* ».

Mais le reste de l'article dresse un tableau sombre de la situation :

« Elle s'est présentée à la gendarmerie munie de 26 faux billets

Une femme dénonce son mari faux-monnaieur

Par : Farid Belgacem

Les réseaux qui exercent cette activité, relevant du crime organisé, sont directement liés aux filières de l'immigration clandestine spécialisées dans la confection de la fausse monnaie.

Le trafic de faux billets de 2 000, 1 000 et 500 DA connaît un nouveau regain en ce mois de Ramadhan. La faim justifie les... moyens et la fausse monnaie fait des ravages, notamment dans

les grandes villes. L'anecdote nous vient en ce 3^e jour du jeûne d'Oran où une femme a dénoncé son époux. En effet, celle-ci, qui s'est rendu compte du manège de celui-ci, s'est présentée à la brigade de gendarmerie de Bousfer pour remettre 26 faux billets de banque en coupures de 2 000 DA, qu'elle a reçus de lui, selon ses dires.

L'enquête diligentée par les mêmes services a abouti, après perquisition du domicile du mis en cause, à la saisie de 70 autres faux billets de 2 000 DA. Mais ce n'est pas fini, puisque l'époux indéliçat travaille vraisemblablement pour un grand réseau basé à l'ouest du pays. Ainsi, le même jour, cet homme a été interpellé par les gendarmes au centre-ville de la localité de Bousfer, avec un deuxième acolyte à bord d'un véhicule de marque Renault Clio, en pos-

session de 64 autres faux billets de banque de 2 000 DA.

Une enquête a été ouverte par les gendarmes afin de remonter la filière et identifier également le lieu où sont fabriquées ces grosses quantités d'argent destinées à être écoulées durant le Ramadhan.

Il faut rappeler que la veille du mois de jeûne, plusieurs individus ont été appréhendés à Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Tlemcen et Alger en possession de faux billets en coupures de 2 000, 1 000, 500 et 200 DA algériens. Mais en cette période de baisse de vigilance, les commerçants indéliçats « glissent » également de fausses coupures aux clients, notamment aux mineurs et aux personnes âgées.

Du reste, les faussaires continuent de duper les personnes vulnérables avec les mêmes procédés, soit en intégrant la fausse monnaie au moment de payer ou encore au moment de rendre la monnaie. Mais les services de sécurité attirent l'attention sur ces marchés informels de fruits et légumes, notamment ceux qui étalent les marchandises sur les routes, où pullulent ces faux billets. Ce à quoi, les consommateurs devraient redoubler de vigilance pour éviter de tomber dans le panneau. »

ILS ONT PROBABLEMENT

REMPLE LE MUSÉE SUR E-BAY...



Quand un pays de grande culture et histoire se développe économiquement, il va, pour valider son développement à un autre niveau que simplement matériel, toujours consacrer des crédits importants à la Culture.

La Chine, dont le développement économique et l'importance culturelle et historique ne sont plus à démontrer, ne fait pas exception mais rencontre de graves difficultés: il est de notoriété publique que bien des musées dans les villes nouvelles sont superbes mais vides.

Le Plan a prévu un musée, on a donc construit un musée. Mais dans un régime communiste, le plan ne prévoit pas comment le remplir puisqu'il n'y a pas de marché au sens occidental du terme. (En cas de découverte de trésors monétaires, tout ce qui est avant 1910 appartient à l'État sans compensation...)

Il est aussi à craindre que le vandalisme d'État de la période de la Révolution culturelle de Mao, que l'évacuation vers For-

mose en 1949, avant l'arrivée des Rouges, des trésors culturels chinois ait raréfié ceux-ci en Chine communiste.

Mais on n'avait jamais imaginé ce qui vient de se produire, je traduis un article de The Independent, que nous signale notre lecteur Romuald Roger : *Un musée chinois fermé parce qu'il présentait trop de faux.*

Construit avec un budget consistant de 540 millions de yuans, le musée Jibaozhai ouvrit en 2010 dans la ville de Jizhou de la province de Hebei. Il présentait quatre-vingt mille « reliques culturelles » et avait été cité comme un lieu important pour l'éducation culturelle des masses... jusqu'au jour où un visiteur un peu plus cultivé que les autres a remarqué des incongruités par centaines...

Par exemple, la décoration d'un vase était manifestement inspirée par des bandes dessinées du genre *Bob l'Éponge*, un autre vase, aux cinq couleurs, était attribué à une dynastie plus ancienne de plusieurs siècles que la découverte de cette technique... bref, le musée a été fermé après que le directeur a déclaré qu'il y avait probablement des objets faux présentés mais que certains étaient quand même authentiques...

La Culture est manifestement quelque chose de trop important pour être laissée aux Cultureux aurait dit Clémenceau...



Michel PRIEUR

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

LES NUMISMATES ONT UN ALLIÉ DE POIDS

Vous avez lu dans le BN121 l'article concernant la nouvelle législation postale. Vous avez, comme nous, été scandalisés

par ce texte sans nuances ni réflexion qui rendait impossible en pratique la profession de numismate.

Le manque de concertation et de réflexion qui a présidé à ce décret est lamentable.

Heureusement, les numismates ont trouvé en la Monnaie de Paris une *Entreprise Publique Industrielle et Commerciale* - manifestement pas consultée non plus sur ce décret - qui envoie, elle aussi, des monnaies en métaux précieux par la Poste...

On peut espérer que la prise de conscience par les autorités de cette contradiction les aidera à prendre la bonne décision. Le BN vous informera dès que des informations de bonne source seront disponibles.

Michel PRIEUR



IL N'Y A PAS QUE DES MONNAIES À PROBLÈME...

Sur le grand site d'enchères, Libération nous donne un nouvel exemple de l'activité de l'OCBC.

Nous conseillons d'ailleurs à l'auteur de cette petite arnaque minable, Roger Dodo, de bien lire l'article et d'arrêter : les truquiers de tableaux sont partis pour très mal finir, il pourrait lui arriver la même chose !

Des faquins truquaient des tableaux : achetant des croûtes, ils y barbouillaient des détails « à la manière de » et signaient sans vergogne Modigliani, Manet... Bien entendu vendus sans garantie à des pigeons du genre de ceux qui achètent des antoniens de Postume peints en jaune pour passer pour des aurei...

À noter un appel dont nous espérons, sans trop y croire, qu'il sera entendu « *Le chef de l'OCBC, le colonel Stéphane Gauffeny, avait alors renouvelé son appel aux sites Internet à renforcer la surveillance des transactions.* »



UN TRÉSOR DE SOUVENIRS POUR LA MONNAIE 1992

Philippe Michalak a découvert le blog d'un graveur chilien venu faire un stage à la Monnaie en 1992 et qui a mis en ligne des photos de ses collègues, anodines à l'époque mais qui, vingt ans après, font revivre à l'atelier de gravure des artistes maintenant à la retraite.



Cliquez pour visiter ce blog et voir, quai Conti, Jacki Mauviel, Émile Rousseau, Pierre Rodier, Marcel Couture et bien d'autres...

UN QUIZZ DE CITATIONS LATINES !

<http://www.anticopedie.fr/jeux/jeux-fr/quiz4.html>
Excellent pour la culture générale !

SOUTENEZ L'ENSEIGNEMENT DU GREC ET DU LATIN !

J'ai lu avec stupéfaction que le CAPES de lettres classiques avait moitié moins de candidats que de postes disponibles et que ce gouvernement redresseur productiviste faisait tout son possible pour empirer encore la situation. A quoi sert le latin, on se le demande !

Succédant à une présidence pour laquelle la Princesse de Clèves est une vieillerie ringarde qu'il est inutile d'enseigner au peuple laborieux, on pouvait s'attendre au pire, on est servi.

Une pétition est donc lancée :

<http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/sauvegardez-l-enseignement-des-langues-anciennes-en-france-capeslc>

Signez et faites signer !

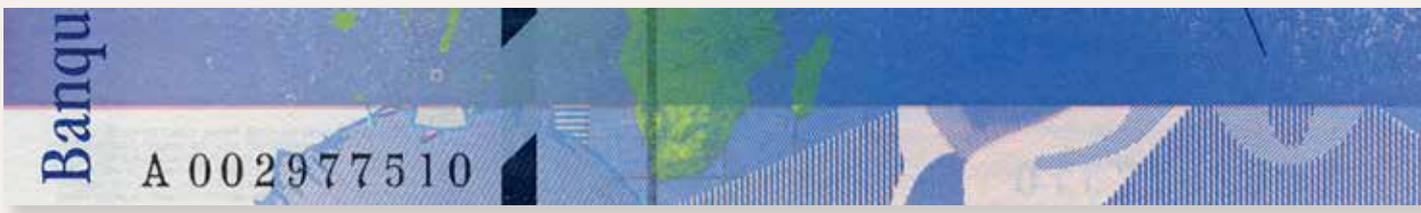
SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com



Le 50 Frs St Exupéry totalement fauté... 3 nouvelles lettres découvertes !

Depuis l'article de Thierry Valet dans le BN22 de juin 2006, j'ai complété avec curiosité cet excellent travail et le pointage totalise à ce jour 81 billets. Un premier tableau ci-dessous vous donnera une répartition synthétique et en page suivante, un tableau complet avec lettre, numéros et variantes. Signalons tout d'abord, l'apparition de 3 nouvelles lettres inédites pour ce billet totalement fauté. Il s'agit des lettres « B », « L » et « M ».

1) Le billet N° **B 002977789**, en état NEUF, est apparu en vente en mai 2013 sur ebay. Comme on peut le voir sur les photos, il possède un filigrane normal et la position du boa avalant l'éléphant est correcte.

81		
Lettre	Nbre	%
A	24	30%
B	1	1%
D	2	3%
K	25	31%
L	2	3%
M	1	4%
S	6	8%
V	1	1%
Z	19	24%

2) Pour la lettre « L », 2 billets numérotés **L002977169** et **L002977580** ont été vendus sur ebay en juillet 2012 et en Juin 2013; à chaque fois, les billets ont été proposés par un vendeur allemand, qui totalise au passage, 10 ventes connues pour ce type de billet, soit tout de même 15% du pointage actuel! Dans les deux cas, filigrane, mouton et boa sont en position normale.

A	G	N	U
B	H	P	V
C	J	Q	W
D	K	R	X
E	L	S	Y
F	M	T	Z



3) Pour la lettre « M », 1 billet numéroté **M002977185** a été vendu sur ebay en février 2013. Le billet possède un filigrane normal et la position du boa avalant l'éléphant est également correcte. Encore une fois et comme pour les deux lettres « L », c'est toujours le même vendeur allemand, répondant au pseudo ebay « sevimuc », qui a proposé le billet à la vente.



En ce qui concerne la lettre « K » et les interrogations sur les billets avec ou sans filigrane coupé en deux, j'ai découvert en mai 2013 un billet numéroté **K 002976226**... mais cette fois, avec un filigrane entier et en position normale ! N'ayant pas eu ce billet en main, je ne peux confirmer la présence ou pas du mouton, mais

Tu tries... ou tu pointes ?

Le temps est au pointage...

De plus en plus de collectionneurs se sont lancés dans les pointages. Le Jacques Cœur, le Jeune Paysan, le Debussy bien sûr, le Delacroix... Tous les types sont décortiqués, analysés avec plus ou moins de rigueur, plus ou moins d'intérêt, plus ou moins de suivi. Enfin ! Depuis le temps qu'on le disait, le savoir se partage, les découvertes se font connaître et la collection évolue.

En quarante ans, les grandes évolutions ne sont pas si nombreuses : parution du Muszynski avec classification des billets et des signatures, parution du Fayette avec introduction des dates, puis du Fayette poche outil indispensable des amateurs, mise en ligne de l'Inventaire et aujourd'hui le développement des sites, blogs et autres. Parallèlement, les catalogues Jean-Paul Vannier, l'Auréus ou Maison Platt, puis la vente François Delamare, les ventes Léon Pernoud, Albert Mattei, Michel Morin ou la vente Odette Duval ont éclairé le marché, ont montré aux amateurs les choix possibles, la diversité, les magnifiques billets qui restaient à découvrir. Chaque changement a suscité des interrogations des protestations parfois (il reste beaucoup de collections classées par le Muszynski !), le temps passe, et décante.



à voir dans PM26



à voir dans PM26

Parmi les progrès, l'Inventaire de Claude Fayette est certainement le plus prometteur (même si certains pensent que ne pas signaler leur exemplaire le rend plus intéressant, comble de l'absurde puisque l'Inventaire apporte à la fois la garantie l'existence et l'intérêt des amateurs). L'Inventaire, donc, est le fer de lance de la collection Banque de France, celui qui exploite au mieux les immenses qualités du billet : la rareté réelle, la légitimité, l'unicité avérée de chaque exemplaire.

Mais l'inventaire ne peut tout répertorier, il est conçu pour les raretés confirmées. Les données doivent être vérifiées et validées afin de représenter au mieux la rareté réelle de chaque type étudié, toute entrée d'un nouveau type doit être pensée et justifiée afin de ne pas en galvauder l'intérêt.

Inventaire ou pointage des transactions ?

La grande différence entre l'Inventaire et les divers pointages tient à plusieurs éléments essentiels : non seulement il est validé par Claude Fayette, mais surtout il s'appuie à la fois sur les billets échangés, mais aussi et surtout sur les plus grandes collections constituées depuis près de cinquante ans et quand c'est possible sur la vérification des archives et des registres officiels.

De son côté, le pointage est généralement effectué à partir des transactions, catalogues, ventes internet, bourses, collections... les données recueillies ne peuvent donc pas être comparées, ni utilisées de la même façon. Elles n'en sont pas moins utiles, l'article sur le VF.34 est bien sûr incomplet, il n'y a évidemment pas 112 billets connus, mais sur les 112 billets échangés et répertoriés depuis une dizaine d'années de façon publique, il n'y a qu'un seul alphabet 2, il y a trois billets en état neuf, il ne semble pas y avoir de trouvaille, certaines lettres sont plus rares... un pointage apporte des informations multiples, chacun peut y puiser une précision, une donnée, puis améliorer la recherche. Peut-être, un jour, l'alphabet 2 entrera dans l'inventaire ? Depuis quelques mois, nous avons mis en ligne et en accès libre, toutes nos archives chacun peut y effectuer recherche, pointages et découvertes !



à voir dans PM26

Restons groupés !

Amateur des lettres du Debussy, spécialiste du XIX^e, chercheur des alphabets du Merson ou calibreur des filigranes du Delacroix, peu importe, il n'y a pas assez de billets différents -et pas assez de collectionneurs- pour créer des castes. L'Inventaire est le Navire Amiral, les pointages des... Optimistes, mais c'est souvent à bord d'Optimistes que débutent les plus grands !

Le Bulletin est ouvert aux articles sur les billets, pointages, articles de fond, questions ouvertes, études pointues, anecdotes, amateurs ou professionnels, débutants ou vétérans, à vos claviers !

Jean-Marc DESSAL

Ron Gillio

Vous rencontre à Paris !

Pour obtenir une offre sur vos pièces de monnaie gradées PCGS ou les proposer en vente aux enchères, rendez-vous :

Du lundi 9 septembre
au vendredi 13 septembre
dans les bureaux de Spectrum Group France



Ronald J. Gillio
Coordinateur des acquisitions numismatiques Stack's
Bowers Galleries
Spectrum Numismatics International
Email : rong@stacksbowers.com | Portable : 1.805.637.5081

Ron est spécialiste des pièces de monnaie et des billets de banque. Il sera à Paris pour estimer et évaluer professionnellement tant nos monnaies gradées PCGS que les billets de banque américains et du monde entier.

Profitez de sa visite à Paris pour recevoir une estimation gratuite ou une offre immédiate pour vos pièces gradées PCGS. Il est aussi possible d'avoir une consultation d'orientation pour obtenir les meilleurs résultats en vente de vos pièces et billets de banque. Nos prochaines ventes aux enchères :

2013 Official Baltimore Auction
2014 New York Auction en Janvier
2014 Hong Kong Auction en Avril

Nous effectuons les paiements en euros ou en dollars.

Contactez Ron dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous :
adresse électronique : rong@stacksbowers.com ou SMS/Appel au +1.805.637.5081

Vous pouvez également contacter nos bureaux à Paris :
adresse électronique : msynytsya@spectrumgi.com ou SMS/Appel sur mobile : +33 6 14 32 31 77 / +33 1 83 79 02 04



SBG BN 2013 6.19.13

Dès septembre : PAPIER-MONNAIE 26



Il y a un « avant » PM26. Il y aura un « après » PM26.

Il est temps que nous passions un cap, que le billet Banque de France, si respecté, si apprécié, si collectionné, soit aussi estimé à sa juste valeur et réalise des prix dignes de l'intérêt qu'il suscite.

Aux États-Unis, le record est tombé il y a quelques semaines : 2 600 000 dollars pour un 1000 Dollars de 1891 en TTB... deux exemplaires connus, rareté équivalente à celle du 5 Francs Noir date surchargée, mais prix équivalent à... dix Ferrari neuves !

Bien sûr les Américains, c'est différent, bien sûr, ils savent être excessifs, bien sûr on est dans l'exception....mais ! Mais CE billet a été vendu plus cher que la collection Pernoud + la collection Delamare + la collection Mattei + la collection Morin et j'en passe... ça donne tout de même à réfléchir. Avec ce seul billet, l'acheteur pouvait constituer la plus belle collection Banque de France possible.

Il ne l'a pas fait. Pourtant nous avons des billets aussi rares, souvent plus beaux, au moins autant désirés, mais notre marché est encore frileux, attentiste, comme un ancien dans son fauteuil en cuir, couverture élimée sur les genoux, camomille sur l'accoudoir. Parfois il effectue quelques soubresauts,

mais, petit à petit, une cruelle léthargie l'enserme, les mouvements deviennent lourds, les envies contenues. Le temps passant il n'ose plus, il attend qu'un autre le force à bouger.

Un jour, un texan survolté ou un aimable chinois mettra un coup de pied dans la porte, bousculera les habitudes, remplacera la couverture par du velours, la camomille par du champagne, videra la maison, enlèvera même le fauteuil. Le collectionneur à l'ancienne restera, seul et confus. Mais le marché du billet français ne sera pas mort ! Non. Il se sera déplacé, il se fera ailleurs, avec d'autres codes, d'autres collectionneurs et... d'autres prix.



Les amateurs et professionnels français peuvent, doivent se tenir prêts, ajuster leurs prix aux raretés, préparer l'avenir, ne pas subir. Il faut donc un coup de chaud, de cette fièvre revigorante qui bouscule les barrières, de cette belle frénésie qui fait changer les choses. Pour provoquer ce coup de chaud, voici PAPIER-MONNAIE 26 avec seulement 366 billets (une année bissextile, bon présage !) c'est la sélection la plus prestigieuse que nous ayons proposée.



Effectivement, PAPIER-MONNAIE 26 n'est pas un catalogue de plus, c'est un choix, un choix de présenter -enfin - un important ensemble d'exception, une série de billets qui surprendra à chaque page, des exemplaires rares, des qualités introuvables, des documents inédits, les plus grandes raretés regroupées et proposées simultanément.



Avec ce catalogue, chacun constaterait à quel point nous avons des billets extraordinaires, une collection à la fois rare et magnifique mais aussi des prix encore incroyablement abordables par rapport à d'autres collections ou d'autres pays. La pusillanimité ne sera pas de mise, une grande partie de ces billets ne

passent presque jamais en vente, c'est aujourd'hui qu'il est possible de les obtenir, pas dans un, deux ou cinq ans. Les prix réalisés seront une référence pour le marché à venir, un coup de projecteur sur le billet français dans son ensemble, un révélateur pour des amateurs étrangers, habitués à croiser du « bon billet français » mais pas du billet d'exception.



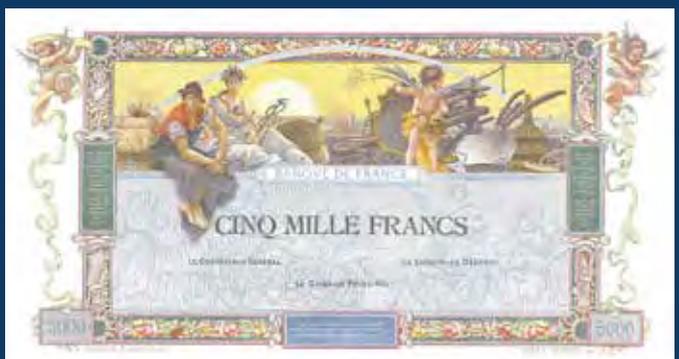
Ce sont toujours les grandes raretés qui font les records, aujourd'hui et demain. Personne ne sait combien vaudra dans cinq ans un 50000 Molière, un Colbert, un 3000 Francs, ou un 1000 Livres Caisse d'Escompte, mais on sait ce que ça vaut aujourd'hui : cent fois moins que le 1000 Dollars 1891... le même écart qu'entre un bon vélo électrique et... une Ferrari !

Jean-Marc DESSAL



PAPIER-MONNAIE 26

- 366 lots proposés
- 42 billets de l'inventaire
- 67 spécimens, essais, épreuves
- 16 billets fautés
- 15 numéros remarquables
- 8 billets de la Banque de Law
- 5 raretés illustrées dans le Fayette



CLÔTURE LE 16 OCTOBRE 2013

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

MONETÆ

MONNAIES GRECQUES



cgb.fr

Laurent SCHMITT - Michel P

MONDE

PORTRAIT DES ROIS ET REINES
MONNAIES ET BILLETS DU MONDE



cgb.fr

Laurent COMBAROT - Jean-Marc DESSAL - Michel PRIEUR - Fabienne RAMOS

OR

VENTE À PRIX MARQUÉS

L'OR DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS



cgb.fr

Arnaud CLARAVE - Laurent COMBAROT - Stéphane DUBREUILLE - Samuel COUAT
David ENGBRECHT - Marcella LORIAN - Nicolas PASCOT - Michel PRIEUR
Jean-Michel SCHMITT-CAGNI - Laurent SIVERT - Laurent TATTE

Nom : Prénom : N° Client :

Adresse :

C.P. : Ville :

Pays : Tél : E-mail :

MONETÆ V, MONDE III, OR I,

vous seront adressés sur demande contre la somme de 5€ chacun (+5€ de frais de port)
envoyés à cgb.fr, 36 Rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01.42.33.25.99 - cgb@cgb.fr